



Assemblée Générale

Mardi 13 Avril 2021
En visio à 10h30



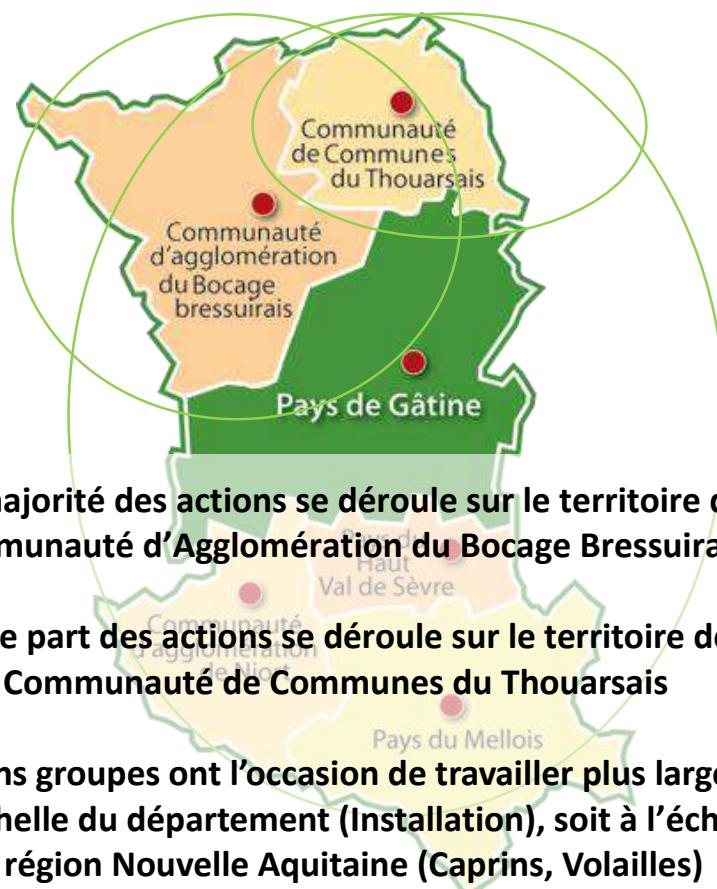
Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

Le CIVAM du Haut Bocage est une association, loi 1901, qui a été créée en 1993 par une douzaine d'agriculteurs du Bocage. Il se donne pour objectif de mettre en œuvre des actions concrètes pour évoluer vers une Agriculture Durable :

Économiquement viable, Socialement équitable et Ecologiquement saine

Membre de la fédération nationale (Réseau CIVAM), de la fédération régionale (Réseau CIVAM Nouvelle Aquitaine) et du réseau InPACT Poitou-Charentes (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale)

Territoires d'actions :



- ⇒ La majorité des actions se déroule sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais
- ⇒ Une part des actions se déroule sur le territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais
- ⇒ Certains groupes ont l'occasion de travailler plus largement, soit à l'échelle du département (Installation), soit à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine (Caprins, Volailles)

Le CIVAM du Haut Bocage développe des partenariats avec différents acteurs du développement agricole et de l'enseignement ainsi qu'auprès des collectivités territoriales et associations du Nord Deux-Sèvres. Agréé comme organisme de formation, le CIVAM du Haut Bocage propose des formations et temps d'échanges tout au long de l'année.

Seul on va vite... En groupe, on va plus loin !

Quelques chiffres pour illustrer 2020



Le CIVAM du Haut Bocage en 2020, c'est :

105 adhésions pour 156 adhérents

25 administrateurs

10 salariés (6,6 ETP)

550 participations aux formations / temps d'échanges (hors MAEC)

Dont 413 par des paysans et 87 par des porteurs de projets

8 personnes par session en moyenne

Table des matières

I.	OUVERTURE EN MILIEU RURAL	7
	Groupe permaculture.....	8
	Groupe de femmes « La ruralité au féminin »	9
	Evènements culturels	10
II.	CIRCUITS COURTS	13
	Restauration collective en Nord Deux-Sèvres	14
	Paysans-Boulangers	16
III.	ENCOURAGER L'INSTALLATION DURABLE	17
	Installation - transmission	18
	Intervention scolaires et forums à l'installation	22
IV.	PRESERVER L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT	23
	MAEC : Retour sur la campagne 2020	24
	Actions Eau sur le BV Longeron	26
	Actions Eau sur le SEVT	26
	L'Outil Mission Ecophyt'Eau	27
	Plans de fumure et Directive Nitrates	29
	Journée « Terre à Terre ».....	30
V.	ACCOMPAGNER VERS PLUS D'AUTONOMIE ET D'ECONOMIE.....	31
	CASDAR TransAE	32
	Volailles fermières.....	32
	Systèmes herbagers autonomes et économies	33
	Groupe Ovins.....	33
	Groupe Caprins.....	34
	Elevage Bovin	38
	Systèmes de culture économe en intrant	40
	Groupe 30 000	40
	DEPHY – Réduction du travail du sol.....	42
VI.	INTERVENTIONS SCOLAIRES	45
	BPREA Lycée des Sicaudières & commercialisation	46
	Sensibilisation des scolaires	46
VII.	VIE ASSOCIATIVE	47
	Conseil d'Administration 2020	48
	Adhésions 2020.....	49
	Les principales décisions du Conseil d'Administration en 2020	50
	Bilan pédagogique de la formation professionnelle	51
	L'équipe de salarié(e)s et leurs missions.....	52
	Adhésion 2021 - 2022	53
VIII.	RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION	54
IX.	RAPPORT FINANCIER 2019	54
X.	LA PRESSE EN PARLE	54

I. OUVERTURE EN MILIEU RURAL

Groupe permaculture

Le groupe permaculture est composé d'une quinzaine de personnes installée ou non en agriculture mais ayant pour point commun l'intérêt de la recherche permaculturelle sur leur lieu.

En 2020, le groupe a construit son calendrier et auto-animé 7 rencontres réparties au fil des saisons et des thématiques. Sur chaque date, le groupe se retrouve pour un repas partagé vers 12h (ce qui permet d'échanger de façon conviviale sur les actualités de chacun). L'après-midi se déroule ensuite avec une visite du lieu par l'hôte et un temps d'échange / de transmission / de co-construction sur le sujet déterminé.

Temps (Formation et Intervenant, réunions...)	Date	Lieu	Participants
Quels projets et dynamiques permaculturels en nord 79 + échange autour de la création d'une mare	13/01	Le Pin	15
Approche et mise en pratique de la taille de formation sur fruitiers	17/02	Bouillé Loretz	15
Exploration d'une zone humide, faune et flore spécifique sur un lieu permaculturel.	30/05	Cirières	11
Micro-ferme diversifiée en conduite permaculturelle _ Spécialisation en variétés anciennes de tomates, caractéristiques et diversité face aux hybrides	27/06	Clessé	8
Bilan de parcours groupe et sophrologie	8/07	La petite Boissière	8
Maraîchage, oséiculture et bocage	12/10	La Forêt s/ Sèvres	8
Quelles dynamiques collectives sur un lieu permaculturel en interne (vie associative) et externe (lien au territoire) ?	07/12	Combrand	8

Témoignage :

« La variété des thèmes et des sites explorés ensemble fut riche d'enseignement, de réflexion et de joie à vivre la permaculture. Ces visites sont l'occasion de se sentir moins seul pour certains et d'encourager à franchir le cap pour d'autres. Entre petite agriculture, mode de vie et parité dans les pratiques et vision du monde, le groupe Civam permaculture est loin d'être anecdotique et devrait permettre de fédérer, de tisser le maillage des initiatives individuelles de plus en plus nombreuses sur le territoire ! »

Sandy BEAUJOUAN, coach de vie et paysanne à Cirière

Groupe de femmes « La ruralité au féminin »

Cette année, 3 types de temps forts ont rassemblé les membres du groupe femmes :

Des réunions d'échanges de préparation des temps forts à venir

"Moi et le Corona"

Les pics de vente directe pour les un.es, la baisse de réunions mais aussi de liens extérieurs pour les autres...Et aussi le plaisir de se promener en tracteur tranquillement dans la campagne sans se faire déranger par des conducteurs impatients !

Feuille de route et fil rouge de l'année

« Etre femme, c'est Quoi ? Etre engagée et être agricultrice, unité ou dualité ? La transition agricole et sociale, c'est quoi pour moi ? » Identification des besoins du Réseau

Une rencontre « Montée en compétences et entraide professionnelle

« Moi, la technique et l'outil »

Collecte individuelle des réalisations que les participantes ont souhaité partager (photos, illustrations, textes) ... pour permettre de partager les situations de travail et échanger sur les solutions à mettre en place.

Des rencontres « Equilibre de vie pro et perso et accompagnement au changement »

Ateliers Connaissance de soi

Observer / Anticiper. Avec l'outil « table de mixage » : 10 curseurs qui correspondent aux 10 portes d'entrée du projet de vie et qu'on active différemment selon les périodes de notre vie ; où je mets mon énergie ?

Ressenti avec l'outil Futurakao / Inventer la vie d'un personnage inspiré par 10 cartes piochées au hasard dans chacun des paquets de carte « portes d'entrée du projet de vie ».

Travail sur le ressenti de ce qui s'est passé en nous en imaginant cette histoire et en écoutant celle des autres
Questionnement sur ce que permet l'écoute de ces histoires.

Les temps forts de l'année :

Sujet	Date	Participant.e.s
« Moi et le Corona »	1 Avril 2020	8
« Moi, la technique et l'outil »	22 Avril 2020	6
« Genre et technique » - Genre et rapport à l'outil dans la mise en place de son système de production Avec l'Atelier Paysan	29 Avril 2020	9
Feuille de route et fil rouge de l'année	J Juin 2020	9
Connaissance de soi Avec Anne Laure Cesbron, Académie des projets de vie	7 Juillet	5
Connaissance de soi Avec Anne Laure Cesbron, Académie des projets de vie	1 Décembre 2020	5

Témoignage :

Ce groupe m'apporte beaucoup humainement et aussi en réflexions et en questionnements sur mon quotidien au travail comme dans la vie perso. Je pense qu'il devrait s'ouvrir à encore plus de femmes « du milieu rural » et pas seulement des paysannes, on est nombreuses à se poser plein de questions ...

Est-ce que c'est ok pour faire venir des femmes qui au départ ne sont pas dans le réseau CIVAM ? Et quelle communication on peut faire pour élargir le groupe ?...

Cécile Pasquier

Evènements culturels

Cette année 2020 et son contexte COVID a malmené l'ensemble des actions grand-public du Civam du Haut Bocage. La programmation de la BRIC ainsi que les Balades Paysannes n'ont pas pu voir le jour.

BRIC, Brigade Rurale d'Interventions Culturelles

La BRIC est issue de la volonté d'un collectif d'agriculteurs et de ruraux de proposer des actions culturelles issues du territoire dans les fermes (granges, stabulations...) avec toujours l'envie de croiser joyeusement les réseaux agri'culturels.



Actions réalisées :

Le projet engagé sur un spectacle de marionnettes a été préparé, reporté puis finalement annulé sur 2020 mais toujours dans les projets à venir. Le partenariat avec Eclats de voix a néanmoins permis de proposer deux spectacles chez l'habitant au mois d'octobre. Les Doubles Françoise ont donné de la voix et de l'instrument chez Céline Fromageau et Benoit Jaunet à Nueil les Aubiers (bovin allaitant AB) le 14 octobre, puis le lendemain chez Isabelle Sabiron et Jean-Marc Rousselot à Mauléon (porc AB).

Une bouffée musicale appréciée par les spectateurs venus dans la grange et le magasin de vente directe ; sans toutefois pouvoir retrouver le traditionnel repas partagé des spectacles chez l'habitant.

Temps (Préparation, réunions...)	Dates	Participants par réunion
BRIC, rencontres de préparation manifestation	13/01, 18/02, 22/04, 25/05, 28/09, 12/10	3 à 6 personnes
Balades Paysannes	18/06, 02/07, 19/08	4 personnes

Témoignage :

"En 2020, l'aventure de la BRIC s'est poursuivie au ralenti!

Le COVID 19 a eu et a toujours de lourdes conséquences sur le monde de la culture et de l'évènementiel; et par ricochet sur la dynamique de notre groupe, tout juste consolidé en 2019 avec des nouveaux arrivants! Après le confinement du mois de mars et l'annulation-report des festivités les unes après les autres, le créneau de l'automne a seulement permis à la BRIC de maintenir son partenariat avec l'association Voix et Danses pour son festival d'automne Éclats de Voix; avec deux spectacles dans les fermes. Les autres projets de la BRIC n'ont malheureusement pas pu voir le jour en 2020. Malgré la lassitude de cette situation, l'enjeu est d'insuffler de l'envie pour 2021 et de ne pas baisser les bras!"

Cécile PASQUIER, paysanne boulangère, plantes aromatiques et médicinales à Cerizay



Balades Paysannes



Depuis 2014, le temps d'un week-end, les fermes du territoire ouvrent leurs portes afin de faire découvrir au grand public les savoir-faire et les métiers des paysan(ne)s engagés dans une démarche de développement durable (économique, social et environnemental).

Une 7ème édition chamboulée par le COVID 19 ...

Le samedi 12 et le dimanche 13 septembre 2020, 3 fermes du bocage auraient dû ouvrir leurs portes :

- Manon et Pascal Bigot en élevage caprin lait agriculture biologique à Boismé,
- Nicolas Gandrillon en élevage bovin viande à Moutiers sous Chantemerle,
- Christophe Caillé et Arnaud Chabauty, en élevage bovin allaitant agriculture biologique à Noirterre,

Mais les contraintes sanitaires sont passées par là. La décision a donc été prise fin août de reporter d'un an les Balades ; avec l'espoir de pouvoir retrouver des conditions propices à l'ouverture de ferme en toute convivialité.

Le programme engagé et préparé par les paysans sera donc de nouveau proposé les 11 et 12 septembre 2021.

Cette édition est plus que jamais l'occasion de mettre en valeur les pratiques d'élevage sur notre territoire : alimentation des animaux, autonomie alimentaire et prairies multi-espèces, conduite d'élevage du troupeau caprin au pâturage, complémentarité des ateliers culture / élevage sur les fermes, débouchés de vente locaux...

Beaucoup d'échanges et de questions sur l'alimentation de qualité, les pratiques durables sur les fermes, le métier de paysan(ne)s, l'agriculture en général, sont attendues !

Désintoxiquer le langage

Une journée pour analyser le langage et ce qu'il porte.

Euphémisme : « Enrichissement du milieu » se dit des brosses dans les bâtiments d'élevage en remplacement des arbres sur lesquels les animaux se frottent en condition naturelle...

Sigle ou acronyme : PAC, PCAE, SAU, PAT ... → *comprends-tu de quoi je parle ?*

Oxymore : Cotisation Volontaire Obligatoire → *des idées opposées dans une même phrase*

...

Les modalités d'utilisation du langage des uns induit des conséquences sur la compréhension et sur l'acceptation des autres.

L'objectif de la journée du 25 juin, animée par Thierry Rouquet (Ardeur) et Tiffany Errien (éleveuse de chèvre à Faveraye Machelles) était de constater et de comprendre ces fonctionnements, puis d'imaginer la mise en place de moyens de communication de l'agriculture paysanne.

Lors du bilan de la journée, s'est posée la question suivante : « Est-ce possible de valoriser, construire la parole paysanne et les produits qu'elle défend sans dénoncer la langue de bois de la parole industrielle qui copie ses termes – ses images ? »



II. CIRCUITS COURTS

Restauration collective en Nord Deux-Sèvres

Depuis 2015, 10 fermes CIVAM coordonnent leur planning d'abattage pour assurer la livraison de viande bovine, volaille AB et porc AB dans les cuisines des territoires Bressuirais et Thouarsais. Le CIVAM du Haut Bocage, le collectif d'éleveurs et le Campus des Sicaudières (qui assure la découpe des morceaux via la formation professionnelle) poursuivent le travail de structuration de cette filière viande locale de qualité *.

C'est le mercredi 1^{er} juillet 2020 que s'est tenue la journée de bilan intermédiaire du projet sur la ferme d'Isabelle Sabiron et Jean-Marc Rousselot, éleveurs de porcs AB à Mauléon.

Le bilan s'est accompagné d'une formation pour les cuisiniers.ères, diététiciennes et gestionnaires des établissements du territoire sur la « Qualité des repas servis en restauration collective ». Ce temps, animé par Thierry Marion (formateur en restauration collective), a permis d'aborder la place importante de la restauration sociale d'un territoire à travers sa mission nourricière (dans le sens du « bon / sain / simple »). Les pratiques de cuissons et d'assaisonnement selon les catégories de viande ont été largement abordées et questionnées.

Dans un contexte global de réduction de la consommation de viande, il s'est agi d'identifier les leviers pour diminuer la quantité globale de viande des repas tout en augmentant la part de viande locale de qualité.



En 2020, différentes actions ont été réalisées : élargissement du groupe d'éleveurs, tant en terme d'espèces animales (bovins, porcs, volailles et ovin en émergence), formation des éleveurs bovin à la connaissance des morceaux et leurs rendement de découpe, création d'outils de planification et d'ordonnancement, essais produits, fiche de suivi qualité, recherche de débouchés, outils de communication, animations pédagogiques dans les cantines (MFR Mauléon, Cantine de Courlay, Collège Ste Anne Mauléon).

L'arrêt brutal des commandes en mars suite au premier confinement n'a pas ébranlé la dynamique globale du projet et l'interaction entre acteurs (cuisiniers, éleveurs, établissements, ateliers de découpe) est restée active et positive.

Le projet poursuit sa route en 2021.

Temps (Formation et Intervenant, réunions...)	Date	Lieux	Participants
Réunion éleveurs Grille tarifaire _ Fiches techniques	20/01	Bressuire et Mauléon	12
Réunion éleveurs attribution matière confinement COVID	15/04		8
Réunion éleveurs planification abattage et calibrage projet	29/06		10
Journée bilan intermédiaire projet _ Mauléon	01/07		18
Réunion éleveurs Tableur partagé	31/08		9

Réunion émergence collectif ovin	25/09	8
Réunion éleveurs Logistique _ Communication _ Débouchés	05/10	7
Réunion éleveurs _ Communication _ Commandes	09/11	11
Réunion éleveurs _ Bilan 2020 _ suite Communication _ Logistique	14/12	9

Stéphanie, animatrice CIVAM

* dans le cadre de l'appel à projet Coopération pour le développement des circuits alimentaires locaux 2018 (Région Nouvelle Aquitaine)



Témoignage :

« J'ai pris contact avec le collectif d'éleveurs-euses du CIVAM Haut-Bocage en 2019 lors de la présentation du projet de structuration d'une filière courte dans le nord 79. Les besoins en viandes locales étant grandissants, nous avons saisi l'opportunité de rejoindre le collectif.

Pour ma part, au 1er janvier 2020 je me suis associé avec ma femme, agricultrice depuis 10 ans en bovin viande. L'objectif de mon installation étant de développer la vente directe de viande de bœuf et de veau, pouvoir faire partie de ce groupe d'éleveur-euses tombait au bon moment pour nous.

La vente de notre viande directement aux collectivités représente un complément à notre vente directe « plus classique ». Mais fournir les collectivités, c'est d'abord amener nos viandes de qualité jusque dans les assiettes de nos enfants et de nos ainés. Nous sommes fiers de pouvoir dire à nos enfants qu'à midi ils mangeront de la viande du CIVAM. Et c'est sûr que nos enfants sont fiers aussi de le dire aux copains-ines d'école.

Participer au collectif, c'est aussi avoir des échanges conviviaux lors de réunions de planification, toujours dans une très bonne ambiance et des échanges constructifs, importants surtout quand on se lance dans l'activité vente directe. Cela permet aussi de travailler avec des personnes de la transformation, des cuisiniers, ... et de contribuer à l'organisation de la filière courte. Très enrichissant ! »

Sonia et Fabrice COUTANT, éleveurs bovins viande à Mauléon

Paysans-Boulanger

Depuis sa création en 2016, le groupe paysans-boulanger se rencontre autour de :

- ✓ **Temps d'échanges sur des thématiques identifiées par le groupe** (méthode de travail, nouvelles recettes, levain, semences...) dont le format est souvent l'occasion de panifier collectivement. Ces journées sont l'occasion de partager du savoir-faire et de l'expérience riche pour tous.
- ✓ **Temps de formations avec intervenant et visite** sur des thématiques qui permettent la découverte ou l'approfondissement de connaissances (Semences population et meunerie, viennoiseries-pâtisserie, ergonomie au travail ...)

Le groupe évolue et accueille régulièrement des nouveaux installés ou porteurs de projet. Il compte une dizaine de personnes des Deux-Sèvres, Vendée et Charente-Maritime et travaille sur des thématiques telles que les semences, les cultures et les rotations, la technique et l'organisation au travail, les produits (recettes, commercialisation), le matériel.

L'objectif est aussi pour bon nombre de sortir de son fournil, de s'inspirer des lieux et méthodes de l'accueillant et de rencontrer ses pairs dans un cadre convivial.



Actions réalisées

Temps (Formation et Intervenant, réunions...)	Date	Lieu	Participants
Journée technique = Ergonomie au fournil Penser son lieu, son matériel, son organisation de travail avec la notion de prévention des risques	7 septembre	Cécile Pasquier, Youry Colinet, Ludovic Boulerie Cerizay (79)	11
Journée panification = Nouvelles recettes au fournil Pains au Carvi, pain au seigle cumin, pain à la sauge	7 décembre	Nicolas Marolleau – Saint Maurice Etusson (79)	8

Témoignage :

« Plier les genoux, ne pas lever les coudes trop hauts, étirer doucement ses muscles... ce n'était pas un cours de gymnastique mais une rencontre paysans-boulanger qui s'est tenue le 7 septembre au fournil de Youri, Ludo et Cécile. Ce jour-là nous n'avons pas mis les mains dans la pâte et le four est resté froid ! Accompagnés de Raphaële Gontier et Fabien Gingreau de la MSA nous avons détaillé nos gestes, attitudes lors d'une fournée mais aussi lors du chargement du camion, des livraisons... objectif, connaître un peu mieux nos articulations, les bons gestes à adopter et dans l'idéal aménager nos fournils de manière à ne pas se casser le dos, en tout cas le plus tard possible ! Nous avons alors toutes les cartes en mains, vive les meubles sur roulettes !

L'année aurait été incomplète sans une journée de partage autour de nos pratiques et de nouvelles recettes. Nicolas, Laurence et Stéphanie nous ont ainsi concocté une belle journée en décembre autour de recettes à base de sauge, cumin... Merci à eux pour ces recettes originales. Des idées nouvelles et toujours des échanges riches entre ceux qui débutent et ceux qui ont un peu plus de bouteille.

Pour 2021, plein d'envies : communication sur nos pains au levain, nos coûts de production / coûts de revient mais encore des analyses qualitatives de nos farines... Nos prochaines rencontres s'annoncent variées ! »

Claire GONNORD, Paysanne boulangère à Pougné Hérisson

III. ENCOURAGER L'INSTALLATION DURABLE

Installation- transmission

En 2020, le CIVAM du Haut Bocage a accompagné l'émergence et/ou la consolidation du projet d'environ 33 porteur.euse.s de projet et d'une douzaine de fermes en projet de transmission agricole. Cela s'est traduit par l'organisation de 3 rencontres à l'installation, 5 rencontres de la transmission et de 2 stages 21h.

A cela s'ajoutent des actions de sensibilisation via les forums scolaires agricoles et d'interventions thématiques dans des établissements scolaires. Ainsi que notre participation à 3 commissions de réflexion sur l'installation et la transmission organisées par le réseau InPACT.

L'ensemble de ces actions est mené grâce au soutien financier des fonds régionaux AITA (Aide à l'Installation Transmission), du Conseil Départemental et des fonds de formation VIVEA.

Commissions installation-transmission et développement de partenariat

En 2020, le CIVAM du Haut Bocage a participé à 3 rencontres de la Commission Installation-Transmission (CTI) organisées par le réseau InPACT :

- **20 février** : Cette première réunion de l'année a permis de présenter le Champs du Partage (CDP) ainsi que, dans les grandes lignes, le Stage Paysan Créatif. Un temps a aussi été consacré à la préparation de l'intervention de la commission à l'Agora des Colibris et de mettre au point une page Facebook pour y poster des renseignements sur l'installation et la transmission en Nouvelle Aquitaine.
- **16 avril** : Cette troisième réunion depuis la création de la CTI a permis de clarifier les objectifs de cette commission et de connaître les volontés de chacun.e pour ces rencontres. Il a été aussi l'occasion de mieux connaître le dispositif CAPE grâce au témoignage d'un paysan du Sud Deux Sèvres qui a porté 2 contrats CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) sur sa ferme pour 2 porteur.euse.s de projet. L'occasion aussi de mieux appréhender le Stage Paysan Créatif grâce aux interventions de la coordinatrice de CDP et d'un référent.
- **30 juin** : lors de cette rencontre animée par Emeline Belliot, il a été question de faire le point sur le type de publics cédant.e.s et porteur.euse.s de projet rencontré au cours de ce début d'année 2020 et quelles ont été les actions mises en place pour répondre à leur demande. S'en est suivi une réflexion sur les évolutions des accompagnements à l'installation et à la transmission et sur la préconisation ou non aux porteur.euse.s de projet d'une participation à des stages « Paysan Créatif » ou au passage par un contrat CAPE .

Bilan des accompagnements individuels 2020

En 2020, dans le cadre des missions liées à l'installation, le CIVAM a accompagné 23 porteur.euse.s de projet dans leur réflexion à l'émergence ou à la consolidation de leur projet. 5 d'entre eux.elles ont intégré le PPP (Parcours Professionnel Personnalisé) en fin d'année avec une volonté de s'installer courant 2022. Par ailleurs, le Civam du Haut Bocage a accompagné 15 personnes dans leur PPP et validé 2 d'entre eux.

Cet accompagnement individualisé des porteur.euse.s de projet prend différentes formes :

- Pour les personnes au stade de début de conception de leur projet, l'accompagnement passe par un entretien de primo-accueil (en 2020 essentiellement téléphonique) durant lequel le.la porteur.euse de projet présente son projet, puis l'animatrice tente de clarifier ses besoins en accompagnement afin de pouvoir le.la réorienter vers les structures agricoles correspondantes du territoire (Réseau

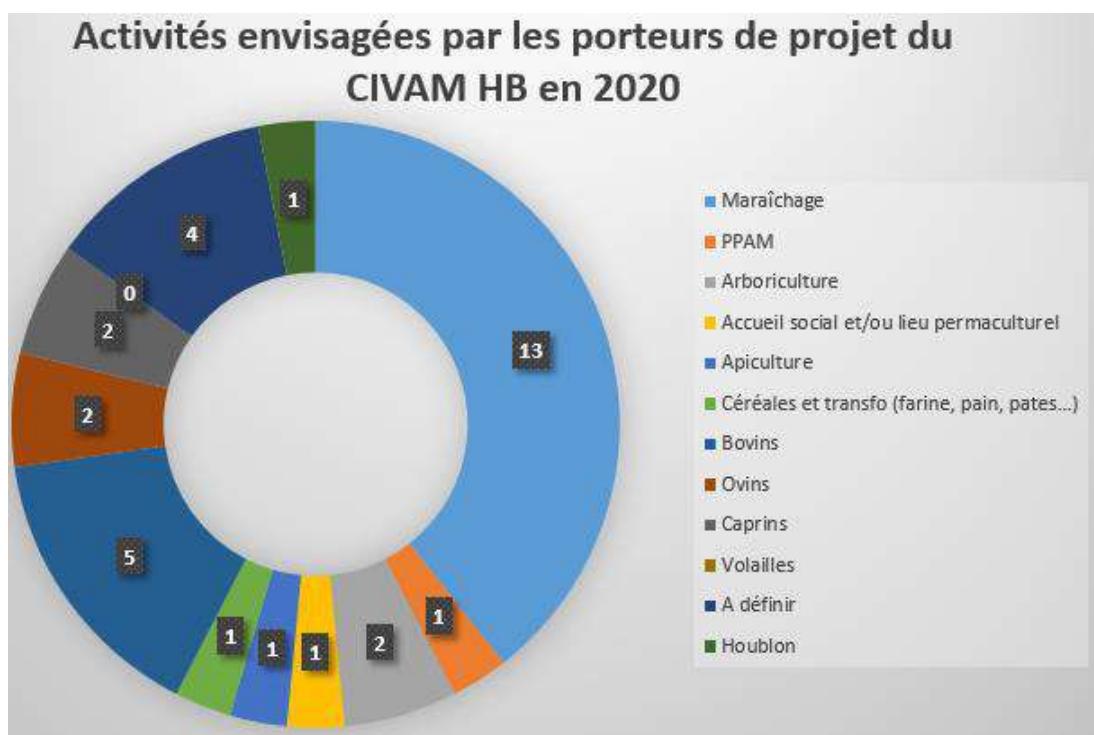
InPACT et Chambre d'Agriculture). Cela passe également par la mise en relation avec des agriculteur.trice.s du territoire.

- Pour les personnes bien avancées dans leur projet, l'accompagnement passe par un entretien PPP et ensuite des entretiens sur des thématiques plus spécifiques (aide à la recherche de foncier ; aide à l'étude de marché ; aide à l'intégration à un collectif existant ; etc.)

Dans le cadre des missions liées à la transmission, le CIVAM a accompagné collectivement 12 fermes dans leurs démarches à la transmission. Pour 3 d'entre elles, l'accompagnement a été un peu plus spécifique du fait de la présence de candidat.e.s à la reprise. Les rencontres sont plus détaillées ci-dessous dans le volet « Rencontres de la transmission »

Profils des projets d'installation suivis

En ce qui concerne les profils des porteur.euse.s de projet (PPP et hors PPP), cette année encore ils sont très diversifiés. Il peut tout de même être observé une grande tendance vers le maraîchage (13 porteur.euse.s de projet sur 33) et une indifférence vis-à-vis des élevages de volailles que ce soit de chair ou pondeuses (0 porteur.euse de projet sur 33). De plus, c'est la première année qu'un projet de houblon brassicole a été accompagné par le CIVAM du Haut Bocage.



Satges 21h

Deux stages 21h ont été organisés en 2020, l'un en juin et l'autre en octobre-novembre. Ces stages collectifs réalisés dans le cadre du parcours PPP (Plan Professionnel Personnalisé) se déroulent sur trois jours autour de thématiques bien spécifiques.

La première journée commence par une présentation des grandes étapes à l'installation et des aides à l'installation pouvant être demandées. Puis, selon la disponibilité des intervenant.e.s, un point sur les enjeux du foncier est réalisé que ce soit pour l'achat ou pour le fermage ; un point sur les réglementations et les outils d'accompagnement pour s'installer en agriculture durable ; un point sur les régimes sociaux auxquels peuvent cotiser un.e agriculteur.trice ; et enfin un point sur les enjeux juridiques

et économiques d'une installation en société ou seul.e. Ces thématiques sont abordées avec des intervenant.e.s extérieur.e.s respectivement de Terre de Liens, du CIVAM, de la DDT, de la MSA, Accéa +.

Dates	Sujet	Participant.e.s
3, 9 et 16 juin	Stage 21h	7
27 octobre ; 6 et 10 novembre	Stage 21h	11

Rencontres de l'installation

Cette année le CIVAM a organisé 3 rencontres à l'installation autour de 3 sujets très différents présentés ci-dessous :

- **L'installation collective en SCOP.** Cette rencontre a rassemblé porteur.euse.s de projet et agriculteur.trice.s souhaitant monter ou évoluer vers des projets d'association, ainsi que les deux collectifs accompagnés par notre structure. Elle a été centrée sur le choix d'un statut spécifique pour s'installer à plusieurs : celui de SCOP (Société Coopérative et Participative), un statut encore très peu répandu dans le milieu agricole. Elle a permis grâce à l'intervention d'un agriculteur installé en SCOP d'en connaître les avantages et les inconvénients en termes de protections de santé, de chômage et de retraite. Ce fut aussi une bonne occasion pour un partage collectif d'outils de fonctionnement et de gouvernance pour des structures à plusieurs associé.e.s.
- **La réflexion à l'intégration au territoire lors de l'installation.** Cette journée de rencontre entre porteur.euse.s de projet du territoire, a permis aux un.e.s et aux autres de s'enrichir sur le parcours à l'installation et les dispositifs de stage et formation existants. Elle a été aussi l'occasion de partager les moyens pouvant être mis en place pour la recherche de foncier et/ou de futur.e.s associé.e.s, souvent facilitée par le partage des projets avec la population du territoire sur lequel les porteur.euse.s de projet souhaitent s'installer. Cela permet également de mieux connaître la demande locale ainsi que les réponses qui leur ont été apportées et donc mieux appréhender la cohérence du projet.
- **L'installation en élevage bovin.** Cette rencontre entre jeunes éleveur.euse.s installé.e.s et porteur.euse.s de projet a rendu possible l'interconnaissance entre les participant.e.s, le partage des questionnements liés à l'installation et de faire ressortir des besoins en accompagnement (sur le pâturage tournant, la santé animale, la diversification, etc.), le tout avec le retour d'expérience de Marc Pousin, éleveur et « historique » du CIVAM.

Date	Rencontres de l'installation 2020	Participant.e.s
4 mars	Le statut de SCOP pour s'associer et travailler ensemble. Intervention de Mathieu Lersteau, salarié de la SCOP Belêtre.	15
15 septembre	Penser son intégration au territoire pour une installation réussie. Témoignage de Christine Chambon et Bastien Guicheteau, porteur.euse de projet.	15
3 décembre	S'installer en élevage bovin. Témoignage de Marc Pousin, polyculteur-éleveur.	12

Rencontres de la transmission

Les rencontres-formations du « groupe transmission », créé en 2019 par une dizaine d'agriculteur.trice.s ayant un projet de transmission, ont persévétré cette année. Et ce sont au total 12 fermes qui ont pris part à ces rencontres.

Les thèmes choisis collectivement et abordés au cours des 5 rencontres, se sont orientées autour de :

- la **communication de son projet** de transmission avec des modules en distanciel et en présentiel. Cette thématique a permis de faire un état des lieux de tous les outils à disposition des cédant.e.s pour déposer des annonces (de manière orale : bouche à oreille et de manière numérique : newsletter, site des CIVAM, de Terre de Liens, etc.). Mais aussi de réfléchir aux éléments importants à préciser dans l'annonce pour qu'elle soit à la fois attrayante mais aussi permettre aux potentiel.le.s candidat.e.s de connaître les intentions du.de la cédant.e sur sa transmission. Une réflexion personnelle avec une proposition au collectif d'une fiche de présentation a permis à chacun.e de créer des annonces qui correspondaient à leurs attentes.
- De **l'émotionnel de la transmission**. Echanger collectivement sur ses angoisses de devenir « moins » actif.ve, sur la peur de devoir quitter sa maison d'habitation pour faciliter le travail du.de la repreneur.euse, sur la crainte de voir partir ses terres à l'agrandissement ou devoir accepter un changement de production, etc. à laisser la place à un certain soulagement et à la considération de certains leviers. Ce module a été accompagné en partie avec le psychosociologue Dominique Lataste, expert en accompagnement à l'installation et à la transmission agricole. L'autre partie a permis aux élèves de la MFR de Saint Loup de proposer des scénarios de maintien de la durabilité sur les fermes voulant être transmises.

Date	Rencontres-formation à la transmission 2020	Participant.e.s
23 janvier	Planifier les étapes individuelles et collectives de son projet de transmission-reprise	8
12 mars	Communiquer sur son projet de transmission	8
29 juin	Apprendre à valoriser les atouts de sa ferme et identifier les indicateurs socio-économiques et environnementaux et les avantages et contraintes à la transmission – reprise de sa ferme	9
11 septembre	La transmission –restructuration : des scénarios possibles pour le maintien et le développement des fermes durables ? En partenariat avec la MFR de Saint Loup	15
1 et 2 octobre	Préparer et valoriser un projet de transmission de ferme durable. Intervention de Dominique Lataste	9

Témoignages :

« Dans la suite logique de l'an dernier où j'imaginais diviser mon exploitation répartie en 3 îlots distincts, j'ai pu grâce au travail établi lors des rencontres à la transmission, rencontrer quelques porteurs de projets. L'un a été très intéressé par l'une des structures, celle de 23 ha, mais n'ayant pas pu résoudre le problème de l'habitation il a décliné la proposition. Actuellement, une seconde option se présente à moi : un jeune souhaitant poursuivre une production animale ruminante. Le projet me plaît mais il est aujourd'hui entre les mains du bon vouloir du propriétaire des terres. »

Alain DEBARRE, Administrateur, référent Transmission

Intervention scolaires et forums à l'installation

En 2020, le CIVAM du Haut Bocage, par la représentation d'Emeline Belliot a participé à 1 forum à l'installation :

- **6 février** : participation au **forum de l'installation**, organisé par les Jeunes Agriculteurs, au lycée des Sicaudières de Bressuire. Au cours de tables rondes, Emeline a présenté le CIVAM et ses domaines d'actions puis a échangé avec les terminales du bac pro CGEA (Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole) sur les démarches de l'installation et a mis l'accent sur le besoin de réflexion autour de la vivabilité et de la viabilité de leur projet.

Elle est intervenue dans 2 établissements scolaires :

- **4 février** : intervention à la MFR de Saint Loup auprès des étudiants suivant la formation Technicien.ne Agricole en maraîchage et arboriculture biologique. Cet échange a été l'occasion de présenter les actions du CIVAM ainsi que les acteur.trice.s de l'installation en Deux Sèvres et en Nouvelle Aquitaine. L'accent a aussi été mis sur les différentes étapes du parcours à l'installation.
- **21 février** : intervention au lycée des Sicaudières de Bressuire. A partir du jeu « Les Agronautes », les élèves se sont interrogé.e.s et ont débattu sur le parcours à l'installation et les impacts sur le temps de travail et le revenu selon les choix entrepris par l'agriculteur.trice.

IV. PRESERVER L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT

Quelles particularités sur cette campagne ?

Pour rappel, depuis 2015, le CIVAM du Haut Bocage s'est mobilisé sur le territoire de l'Entre Bocage et Gâtine et le Bassin Versant du Longeron.

Sur 2020, suite à une baisse importante annoncée sur les "fonds États" (de l'ordre de 50 %), seuls les PAEC déposés sur les territoires à enjeu eau ont été retenus, l'idée étant de prioriser l'ouverture du dispositif sur les secteurs visant une reconquête de la qualité de l'eau potable.

Plus concrètement, à l'échelle locale :

- ✓ Un PAEC a été déposé sur l'Entre Bocage et Gâtine. Au vu du cadre donné, ce dernier n'a pas été retenu. Les fermes (primo-demandeur) ayant sollicité le CIVAM pour souscrire une MAEC système sur ce territoire n'ont pas pu s'inscrire dans le dispositif. Cela représentait 6 fermes. Ces dernières se sont malgré tout mobilisées, en participant notamment aux temps d'échanges mis en place à l'échelle des groupes DEPHY et 30 000, pour ainsi, anticiper l'après MAEC et la réforme de la PAC.
- ✓ Le dispositif MAEC aurait pu être ouvert sur le Bassin Versant du Longeron. Au vu du faible taux de contractualisation sur ce territoire en 2019, le comité de pilotage a jugé préférable de ne pas déposer de PAEC, et ainsi, se laisser une année supplémentaire pour évaluer les attentes sur le terrain.

En parallèle, en cette période de transition d'ici la future PAC, la prolongation des contrats MAEC a été confirmée au niveau national, ce qui est venu confirmer les orientations que souhaitaient prendre la Région Nouvelle Aquitaine. En effet, les fermes qui arrivaient en fin de contrats MAEC (contrats 2015) ont pu prolonger leur engagement et ainsi, poursuivre les évolutions engagées pour tendre vers des pratiques plus résilientes.

Retour sur l'accompagnement mis en place et les tendances observées...

Sur 2020, l'intégralité des paysans(nes) ayant contractualisé une « MAEC système » en 2015 et 2016, ont été rencontrés en collectif. En effet, à travers le dispositif MAEC, 2 jours de formation, en début et fin de contrat, ont été rendues obligatoires pour contrôler l'éligibilité des fermes, mais aussi et surtout, suivre les évolutions engagées.

Ce module de formation a été réfléchi en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Bassin Versant du Longeron. L'accompagnement proposé a permis :

- D'identifier les alternatives mises en place sur les fermes depuis 2015, et ainsi, confirmer les pratiques permettant de concevoir des systèmes à bas niveaux d'intrants chimiques.
- De réfléchir l'après MAEC, en approfondissant la conduite de la fertilisation et la valorisation des effluents d'élevage.
- D'échanger autour des pratiques, aujourd'hui identifiées comme performantes, pour sécuriser le système fourrager tout en s'adaptant à l'évolution du climat.

Pour animer ces temps forts, deux outils de co-construction ont été retenus :

« L'Auracle », développé par l'Institut de l'Elevage. Cet outil a permis d'approfondir une problématique commune, celle de la sécurité fourragère. Les cartes-leviers « pâturage tournant, prairies multi-espèces, semis sous couvert, méteils immatures, couverts végétaux pâturables » ont retenu l'attention des participants.

- « Mission « Ecophyt'Eau », conçu à l'échelle du réseau CIVAM. Cet outil a été mobilisé pour amener l'échange à l'échelle d'un système de cultures et ainsi, comprendre au mieux, les effets de la rotation, du travail du sol, mais aussi de la fertilisation sur le salissement des parcelles et vie microbienne du sol.

Sur 2020, 12 journées ont été co-animées, ce qui correspond à 134 fermes rencontrées.

Quelles sollicitations extérieures dans le dispositif ?

Sur 2020, le CIVAM HB a été sollicité pour intervenir sur le Bassin Versant du Cébron. L'objectif : sensibiliser les contractualisants MAEC sur les pratiques et leviers permettant d'optimiser la valorisation des effluents d'élevage et de limiter le recours aux engrains chimiques.

Pour approfondir la question de la « gestion de l'azote », le CIVAM HB s'est appuyé sur l'outil Mission Ecophyt'Eau. En effet, au même titre que le temps de co-construction « Mission Ecophyt'Eau » mis en place pour tendre à limiter le recours aux produits phytosanitaires, l'outil a été saisi pour amener une meilleure compréhension des dynamiques de l'azote à l'échelle d'un système de cultures.

Lors des échanges, l'idée était d'approfondir l'effet des rotations, des successions culturelles, du travail et de la couverture du sol, sur la gestion de l'azote. Cela s'est traduit par l'animation de 3 demi-journées de formation. Au total, 32 fermes ont été sensibilisées.

Quel investissement à l'échelle régionale et nationale ?

Comme sur les années antérieures, le CIVAM HB a gardé son implication sur ce dossier et s'est notamment investi à l'échelle du réseau CIVAM NA pour dresser le bilan du dispositif MAEC, mais aussi et surtout, échanger autour des orientations à prendre, post 2022, pour disposer d'un cadrage ambitieux et répondre à la réforme de la future PAC.

Plus concrètement, différentes pistes d'évolution ont été approfondies, ce qui s'est traduit par la rédaction d'une note commune (différents partenaires ont été associés à ce travail de veille), à destination de l'autorité de gestion.

Le CIVAM HB a également participé aux commissions (CRAEC) et réunions (COTECH et COPIL) pour revenir sur l'accompagnement proposé sur les fermes signataires d'une MAEC, et ainsi, témoigner de l'importance des temps collectifs, pour faciliter la vulgarisation de pratiques alternatives.

Témoignage :

« Depuis 2015, le CIVAM du Haut Bocage s'est impliqué pour accompagner les fermes souhaitant s'inscrire dans le dispositif MAEC. Aujourd'hui, il me semble important de rappeler que les MAEC systèmes restent un outil adapté pour amorcer de réelles évolutions de pratiques.

La campagne 2020 marque une année particulière, puisqu'en cette période de transition d'ici la future PAC, des adaptations ont dû être faite au niveau du cadrage MAEC. Par exemple, de nouvelles fermes peuvent s'engager sur des contrats de 1 à 5 ans. Même si cela s'avère bénéfique pour amener une dynamique d'évolution, cela amène malgré tout interrogation à l'échelle du CIVAM Haut Bocage. En effet, quelles visibilités auront ces fermes, en sachant qu'elles s'inscrivent dans un contrat de 5 ans, et que la nouvelle PAC et les exigences agro-environnementales qui y seront liées, vont voir le jour dans 3 ans ?

Cette année encore, on peut voir que les temps mis en place sur le terrain, pour les accompagner les signataires MAEC, permettent d'amener certaines fermes à se questionner sur leurs pratiques. À travers ces partages d'expériences, on peut voir que les alternatives développées sur les fermes du réseau CIVAM, interpellent et intéressent. En effet, face à certaines orientations, le bon sens paysans a parfois été oublié. C'est donc important de saisir les rencontres sur le terrain pour rappeler et démontrer que des pratiques simples à mettre en place, peuvent s'avérer économies et performantes.

Aujourd'hui, les discussions pour réfléchir l'après MAEC sont engagées et le réseau CIVAM doit rester impliqué pour imaginer des outils ambitieux et adaptés aux enjeux environnementaux. C'est pourquoi, le CIVAM HB participe aux temps de réflexions proposés à l'échelle régionale et nationale et entend poursuivre cet investissement d'ici 2023 !

Benoit Jaunet, Administrateur, référent MAEC

Actions Eau sur le BV Longeron

Sur le Bassin Versant du Longeron, l'EPTB Sèvre Nantaise (Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise) porte le Contrat Territorial qui permet de financer des actions concrètes et locales visant à répondre aux objectifs et orientations du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau).

Le volet "pollutions diffuses d'origine agricole" permet d'intervenir dans l'objectif de la reconquête de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques, sur l'aire d'alimentation du captage du Longeron. C'est donc dans ce cadre que le CIVAM du Haut Bocage peut proposer différents projets conciliant suivis individuels et accompagnements collectifs. Ces actions sont financées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Sur 2020, le CIVAM HB n'a pas réalisé de diagnostic d'exploitation (DIE), cet accompagnement étant généralement proposé aux fermes souhaitant souscrire une MAEC, et/ou mis en place dans le cadre d'étude précise.

En revanche, les fermes ayant réalisées un DIE sur les années antérieures et pour lesquelles, une phase d'accompagnement individuel avait été imaginée, ont été accompagnées sur 2020. Au final, 15 fermes, hors groupes DEPHY et 30 000, ont pu disposer de cet accompagnement.

En plus du suivi individuel mis en place sur les fermes en cours de transition, différentes actions collectives ont été proposées sur 2020, pour favoriser la vulgarisation de pratiques économies et autonomes en intrants.

Thématisques abordées
- Autonomie alimentaire - Pérennité des prairies - Gestion et optimisation des effluents d'élevage - Réduction du recours aux phytosanitaires - Co construction de systèmes de cultures avec l'outil Mission Ecophyt'Eau - Agronomie et profils de sols

Sur ce territoire, en 2020, une campagne d'analyse de sol et d'effluents a également été mené avec le SIAEP « Mauges Communauté » et l'EPTB Sèvre Nantaise. Des analyses ont été financées à hauteur de 75 %. En parallèle, 3 temps forts ont été proposés pour échanger autour des résultats obtenus, et approfondir la lecture des analyses via la réalisation de profils de sol.

Le travail avec l'EPTB a également consisté à construire le cadre des actions à mettre en place dans le cadre du projet Contrat Territorial engagé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Actions Eau sur le SEVT

Le CIVAM du Haut Bocage est toujours engagé sur le territoire du Syndicat du Val du Thouet. L'année 2020 a été une année de transition. Aucune action n'a pu être mise en place mais le CIVAM a travaillé et s'est engagé sur le programme d'actions à venir avec la participation au nouveau contrat territorial.

Des actions collectives sont programmées pour 2021 :

- La visite d'un système de production Polyculture Elevage Economie et Autonome du territoire et ses atouts à partager avec les éleveurs du territoire
- Une journée identification des complémentarités Culture – Elevage avec restitution Programme Phyto EI - institut de l'Elevage et co construction de système économique, autonome et performant
- Des tests en situation pour contribuer à la mise en œuvre du prototype de l'extension à l'outil Mission Ecophyt'Eau Extension Azote réalisé (cofinancé par AFB – AELB)

Des diagnostics individuels d'exploitation sont également programmés.

L'Outil Mission Ecophyt'Eau

Mission Ecophyt'Eau est maintenant utilisé sur le territoire et dans toute la France

La priorité déjà en place les années précédentes a également consisté à proposer l'utilisation d'outil au sein des groupes CIVAM locaux (DEPHY et Groupe 30 000, MAE...).

Utilisations / Distribution

En 2020, 17 outils Mission Ecophyt'Eau ont été distribués par le Réseau CIVAM dans le cadre des sessions de formations organisées (CIVAM, Chambres d'Agriculture, MFR, Etablissements Publics Agricoles, Syndicats d'Eaux...).



ACCTion - ACCélération

Mission Ecophyt'Eau est mobilisé comme outil contributeur dans le cadre des programmes « ACCTion » puis « ACCeleration » (Accélérer et démultiplier l'accompagnement collectif vers l'Agro-écologie) portés par le Réseau CIVAM National et continue de contribuer au déploiement de l'outil auprès des animateurs, techniciens et enseignants agricoles.

Territoire / Partenaire	Date	Participants	Participants
Réseau National des CUMA	9 Janvier	Techniciens, coordinateurs Régionaux	6

Objectif de la présentation : Montrer à quoi l'outil peut servir ? comment on l'utilise ?

Mise en situation et partages de témoignages.



Fiches Bioagresseurs à Eviter (FEADER 2019)

Depuis 2019, les participants aux formations et aux temps de Co-construction peuvent bénéficier des fiches techniques Bioagresseurs à Eviter reliées par catégorie (Adventices, Maladies, Ravageurs) pour les réutiliser au gré des besoins.

Formations à l'utilisation

Un groupe d'animateurs des CIVAM de Poitou Charentes a été formé à l'utilisation de l'outil en 2020 (6 animateurs).

La majorité des formations à l'utilisation de l'outil Mission Ecophyt'Eau sont maintenant réalisées par les Réseau CIVAM National pour permettre au CIVAM du Haut Bocage de prioriser ses préoccupations locales.

Animateurs et Techniciens (CIVAM Haut Bocage)

Territoire / Partenaire	Date	Participants	Participants
Réseau CIVAM Poitou Charentes	10 Septembre	Animateurs Techniciens	6

Extension Azote

Le CIVAM du Haut Bocage s'est engagé avec le Réseau CIVAM National, le Réseau Mixte et Technologique SdCi, les CIVAM 79, 49, 56 et 79, la Chambre d'Agriculture 14 à travailler sur un projet d'extension à l'outil Mission Ecophyt'Eau.

Aujourd'hui les connaissances communément acquises par les agriculteurs et acteurs du développement agricole concernent la gestion de la fertilisation afin de satisfaire au mieux les besoins des cultures de production. Ces connaissances ne permettent pas à elles seules une bonne compréhension de la dynamique de l'azote dans le champ cultivé, ni de répondre aux enjeux de la qualité de l'eau et des pertes d'azote.

L'extension azote devra donc permettre :

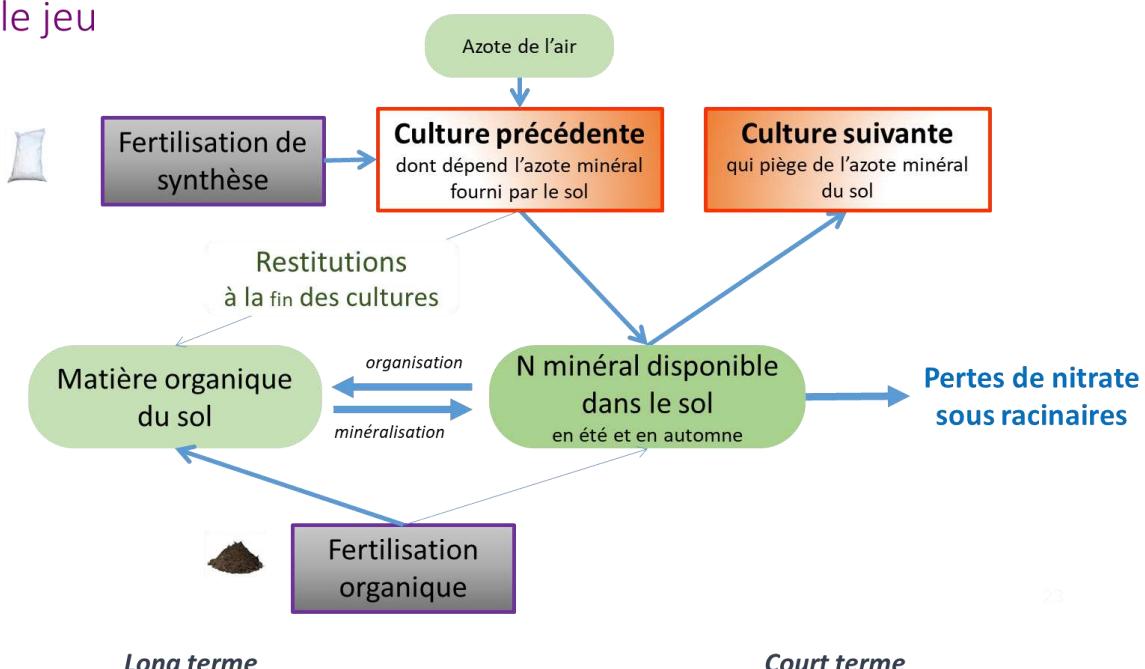
- Une meilleure compréhension des dynamiques de l'azote dans les systèmes de cultures (besoins et capacité d'absorption des cultures (principale ou intermédiaire), fixation atmosphérique et facteurs pouvant l'influencer, effets suivants / précédents des cultures, interactions entre cultures de la succession) ;
- Une meilleure identification des situations à risques de pertes d'azote par lessivage : combien et quand le champ perd-il de l'azote au cours de la rotation et de l'année ?
- Une facilitation de l'animation de séances de co-conception de systèmes de cultures à faibles pertes d'azote ;
- Une meilleure appréhension des compromis entre stratégie d'alimentation des cultures en azote et stratégie de maîtrise des pertes d'azote par le champ.

Il s'agira de créer, tester et finaliser une extension azote pour l'outil Mission Ecophyt'eau afin d'élargir son usage aux questions de la gestion de l'azote dans les systèmes de cultures. L'outil permettra de concevoir en atelier ou individuellement des systèmes de culture satisfaisants en termes d'alimentation azotée des cultures et de maîtrise des pertes d'azote et notamment de nitrates. Cet outil ne sera pas conçu comme un outil d'évaluation mais bien comme un outil facilitant la réflexion et les échanges.

Les co-bénéfices environnementaux des systèmes de culture déployant des stratégies efficientes vis-à-vis de l'azote sont aujourd'hui bien connus : diminution du risque de lessivage des nitrates, réduction de la consommation énergétique, réduction des émissions de GES et atténuation du réchauffement climatique, meilleure valorisation des effluents organiques...

L'utilisation de l'outil par les agents du développement et de l'enseignement agricole pourra permettre d'accompagner une amélioration de la gestion de l'azote dans les systèmes de culture pour avoir de faibles pertes d'azote, comme une faible pollution de l'environnement.

Les pratiques déterminantes des pertes, au sein d'un modèle conceptuel pour essayer de comprendre le résultat des simulations avec le jeu



Plans de fumure et Directive Nitrates

En 2020, le CIVAM a réalisé quarante-trois plans de fumure avec les adhérents.

Toujours des occasions d'enregistrer les données techniques sur les fermes pour répondre aux obligations liées à la directive Nitrates mais aussi et surtout d'échanger sur les pratiques annuelles (gestion des matières organiques, gestion des apports minéraux, rotations culturales...).

En parallèle, pour répondre aux exigences de la directive Nitrates (obligation de réaliser une analyse de sol par an sur tout le territoire classé en zone vulnérable, soit Matières Organiques, soit Reliquat de Sortie d'Hiver, soit Azote Total), des commandes groupées d'analyses de sols ont été réalisées :

- 21 analyses de sols (simples ou complètes), avec un laboratoire accrédité auprès de qui le CIVAM transmet les contacts des agriculteurs qui le souhaitent.
- 13 kits Labkits Azote (pour prélèvement en autonomie d'un reliquat de Sortie d'Hiver à réaliser avant la sortie d'hiver).

En 2020, pour la réalisation des plans de fumure, 4 animateurs ont été en mesure de réaliser les enregistrements avec les agriculteurs.

Le CIVAM continue de réaliser les plans de fumure pour les agriculteurs qui le souhaitent et souhaite aller plus loin dans la proposition des temps d'échanges en collectif ou en semi collectif pour permettre de discuter entre pairs des pratiques à améliorer en terme de gestion de l'azote et/ou des matières organiques et minérales.

Journée « Terre à Terre »

Visite de Ferme Economie et Autonome !

Depuis plusieurs années, le réseau CIVAM organise des fermes-ouvertes au sein des groupes locaux : « Les journées Terre à Terre ». Ce type de rencontre est soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine et l'Europe dans le cadre du FEADER.

L'évènement « Terre à Terre : Fermes économies et autonomes » est une journée d'échanges d'expériences à destination des agriculteurs et des professionnels (INRA, CUMA...), étudiants, enseignants, porteurs de projet agricole, pour découvrir les leviers pouvant être actionnés pour construire des systèmes économies en intrant et performants.

Sur 2020, Anthony Paillier, installé à la Peyratte, en bovins-ovins viandes, s'est investi pour ouvrir les portes de sa ferme.



Sur cette ferme, différents leviers ont été actionnés pour sécuriser le degré d'autonomie alimentaire et supprimer le recours aux produits phytosanitaires.

Pour assurer cette transition, une MAEC SPE a notamment été souscrite en 2015. En 2019, pour valoriser le chemin parcouru sur la ferme, Anthony a souhaité engager une conversion à la BIO.

A travers l'évènement « Terre à Terre », l'objectif était d'amener les participants à échanger autour de pratiques et leviers pouvant être actionnés sur sa ferme, pour tendre vers plus de résilience. C'est pourquoi, 3 atelier tournants ont été proposés :



- **Atelier n°1 :** Supprimer les intrants grâce à sa rotation culturelle, c'est possible !
- **Atelier n°2 :** Sécuriser l'implantation des prairies multi-espèces grâce à la pratique du semis sous couvert
- **Ateliers n°3 :** Diversifier ses ressources fourragères pour s'adapter au changement climatique

Ce temps fort a permis de rassembler une cinquantaine de participants. Pour faciliter le transfert et partage d'expériences, des paysans(nes) des groupes DEPHY et 30 000 du CIVAM HB ont témoigné de leurs parcours !

Cette journée a donné lieu à des échanges riches qui ont permis de mettre l'accent sur les alternatives aujourd'hui identifiées comme adaptées pour construire des systèmes plus économies, autonomes, performants, mais aussi, plus durables !

V. ACCOMPAGNER VERS PLUS D'AUTONOMIE ET D'ECONOMIE

En 2020, le projet CASDAR TRANSAE s'est achevé avec une restitution nationale, le 11 mai, qui a réuni plus de 200 personnes en visioconférence. La restitution régionale avec les partenaires locaux du projet, qui devait avoir lieu au printemps dans les locaux de la MFR Sevreurope, a été reportée sans date définitive à ce jour.

En 2020, le CIVAM du Haut Bocage a complété la collection de vidéos du projet avec le témoignage de Nicolas Gandrillon, éleveur de vaches allaitantes en pleine transition vers un système plus herbager et économies en intrants. Cette vidéo ainsi que tous les résultats de TRANSAE sont consultables en ligne sur le site civam.org.

Transaé c'est quoi ?

Un projet de recherche-action sur 4 ans, qui a réuni 15 partenaires et 66 agriculteur·rices. L'objectif a été de produire des références sur les différentes dimensions du travail (travail prescrit, travail réel, organisation, temps, sens, façon de faire et de penser, ...). Il a également été testé et diffusé des outils et méthodes d'amélioration du travail pour les éleveur·ses.



*Transformations du travail & transitions vers l'Agro-écologie en élevages de ruminants

Volailles fermières

Depuis 8 ans, les éleveur(se)s volailles de chair se réunissent afin d'échanger sur leurs pratiques et d'étudier leurs données technico-économiques.

Un petite dizaine d'éleveurs ont récolté leurs données d'élevage sur des lots d'été et d'hiver afin d'étudier leurs coûts de production via l'outil que développe la Chambre Régionale d'Agriculture Pays de Loire (CRA). Le contexte COVID a provoqué le report des journées prévues en 2020 pour présenter l'outil ainsi que les résultats d'élevage.

Une trentaine de fermes sont impliquées dans le projet. Les données continuent d'être récoltées à raison de lots d'été et de lots d'hiver. La présentation collective des résultats à l'ensemble des éleveurs est prévue en 2021.

Groupe Ovins

Sur 2020, le groupe ovins s'est retrouvé autour de deux thématiques clés : « l'approche santé animale » et « l'adaptation au changement climatique ». Dès le mois de janvier, le groupe s'est retrouvé chez Freddy Roy, pour mettre en application, la méthode d'observation OTOVEIL qui s'appuie sur la notion de rupture d'équilibre de santé et vise à créer du lien entre différents facteurs, qui combinés entre eux, pourraient amener un déséquilibre à l'échelle du troupeau.



Sur le reste de l'année, le groupe a souhaité s'appuyer sur différents tours de pâturage, pour approfondir les leviers permettant de sécuriser le système fourrager, tout en s'adaptant aux changements climatiques. Pour explorer de nouvelles pistes de travail une rencontre a également été réalisée sur la ferme expérimentale du Mourier !

Cette visite s'est avérée bénéfique pour confirmer les orientations prises localement, mais aussi, créer du lien entre « moutonniers et futurs installés » !

En parallèle, pour aborder la question de la gestion du parasitisme, et réfléchir un projet visant à réaliser des suivis coprologiques en collectif, le groupe a accueilli en fin d'année, Amélie Jolivel, vétérinaire praticienne. Cette rencontre fût l'occasion de revenir sur le cycle de développement des parasites identifiés comme les plus récurrents, mais aussi, de revenir sur certains essentiels, dont l'alimentation et le bien-être animal

Sur 2020, un groupe de travail s'est également constitué pour réfléchir un projet visant à approvisionner la restauration collective, en viande ovine. Cette rencontre a permis d'amorcer une réelle dynamique de groupe puisque 8 fermes souhaitent s'inscrire dans une « première phase test ». Dès 2021, des produits à destination de cantines scolaires seront donc élaborer, pour ainsi, évaluer la faisabilité de ce projet.

Temps (Formation et Intervenant, réunions...)	Date	Lieu	Participants
Apprendre à observer son troupeau - Méthode OTOVEIL	24/01	Mauzé-Thouarsais Chez Freddy Roy	9
Bilan de campagne – Tour de pâturage « semis de prairie sous couvert »	21/02	Lhoumois Chez Fanny Fréchet et Aurélien Boulin	12
Mettre en place le pâturage tournant : Quels essentiels et quelles adaptations possibles ?	20/06	Bressuire Chez Arnaud Oble	8
Sécuriser son système fourrager et réfléchir ses périodes d'agnelage	24/07	La Peyratte Chez Anthony Paillier	7
Valoriser sa production auprès de la restauration collective	25/09	Bressuire Chez Aurélien Charbonneau	7
Mieux connaître les parasites, pour réfléchir et mobiliser des leviers adaptés (intervention d'Amélie Jolivel)	30/10	Bressuire Chez Aurélien Charbonneau	11
Ferme expérimentable du Mourier : visite d'un système agro-écologique innovant	13/11	St Priest Ligoure (87 800)	7

Témoignage :

Sur 2020, dans la continuité des actions menées depuis 5 ans, le groupe ovins s'est retrouvé autour de deux temps informels, pour aller observer sur le terrain, les alternatives permettant de sécuriser l'implantation des prairies. Cela fût l'occasion d'échanger sur la pratique du semis sous couvert, et surtout, de prendre du recul sur les périodes d'implantation (automne et printemps).

Pour approfondir les leviers permettant de sécuriser son système fourrager, tout en s'adaptant au changement climatique, une journée a également été identifiée sur la ferme expérimentale du Mourier ! Cette journée, en plus d'être riche en expériences, s'est avérée bénéfique pour la vie du groupe. En effet, c'est important d'identifier ce type d'évènement (déplacement sur 1 journée) pour permettre aux éleveurs(ses) et porteurs de projet, de partager un moment de convivialité !

Le groupe ovins a également accueilli sur 2020, Amélie Jolivel, vétérinaire praticienne, pour aborder la question de la gestion du parasitisme. Suite à cette formation, un protocole visant à réaliser et interpréter collectivement des coprologies devrait être mis en place à l'échelle du groupe ! L'objectif : prendre du recul sur nos pratiques et explorer des leviers alternatifs à l'usage d'anthalminthiques. Ce projet rejoint le travail mené depuis quelques années, avec le groupe caprins du CIVAM HB. Un transfert d'expérience pourra donc être imaginé à l'échelle de ces deux groupes...

Enfin, sur cette campagne, une dynamique de groupe s'est aussi formée autour du projet visant à approvisionner la restauration collective, en viande ovine. 8 fermes souhaitent à ce jour s'inscrire dans cette initiative. Les premières rencontres furent l'occasion d'échanger sur les catégories d'animaux pouvant être valorisés par ce biais, mais aussi, de partager nos prix de revient, élément clé pour prendre du recul sur nos pratiques d'élevage et imaginer des systèmes encore plus économies !

Fabrice Merceron, administrateur-référent groupe ovins

Groupe Caprins

En 2020, 13 rencontres ont été organisées avec le groupe Caprin sur une diversité de thématiques : changement climatique, parasitisme, coûts de production, élevage des chevrettes et circuit-court. Le voyage d'étude qui a lieu tous les ans en octobre a été reporté en Janvier 2021, il apparaitra dans le rapport d'activité de l'année prochaine.



Témoignage de Xavier:

« La dynamique du groupe caprin a su rester forte tout au long de l'année par les échanges, expérimentations et rencontres. À travers les tours de pâturage, nous avons pu échanger sur l'amélioration des bâtiments et leurs fonctionnements (air, passage des animaux, bien-être, ...). Nous avons aussi découvert une structure à petit effectif en transformation dans un terroir différent du Haut Bocage et une approche du fonctionnement du sol. »

Les partenariats avec des organismes tels que l'INRAE, l'ANSES, le GDS, l'IDELE, le REDCAP continuent d'enrichir les recherches et d'améliorer nos exploitations en étudiant entre autres : les fourrages, le climat, le parasitisme et les anthelminthiques, les systèmes de culture ainsi que les interactions entre ces thématiques.

Dans le même dynamisme, l'élevage des chevrettes sous les mères et les études menées en lien avec cette méthode d'élevage (suivi des pesée, coûts de production, contraintes dans le travail,) nous permettent de gagner en arguments et crédibilités sur la pérennité d'un système allant vers plus d'autonomie et de durabilité.

Malgré les contraintes d'une année de confinement et de changement de comportements sociétaux, nous continuons de porter le projet « Cabri d'Automne » en proposant une démarche qui se révèle, aujourd'hui, pertinente dans un moment de crise de l'élevage des chevreaux d'engraissement. L'élaboration d'une filière viande de chevreaux à ses différents stades de croissance est de plus en plus nécessaire et conforte nos efforts de recherche de valorisation du Cabri.

Evidemment, une année en groupe caprin sans voyage d'étude, qui est source d'idées nouvelles et d'émulations paraissait impossible. Nous avons reporté celui-ci sur le mois de Janvier 2021. On en parlera donc à l'AG 2022.

Suite aux différentes rencontres les échanges continuent à travers les réseaux sociaux (aromathérapie, petits trucs et astuces dans nos pratiques, ...). Le groupe, grâce à sa dynamique, reste référence dans la recherche et l'amélioration des systèmes pâturants, durables et autonomes. Il permet aussi à chacun de pouvoir rompre l'isolement par le soutien mutuel et répondre concrètement aux problématiques rencontrées sur nos exploitations. »



REDCAP

Le REDCAP est un réseau d'interconnaissance capitalisant le savoir des techniciens et des éleveurs de Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine. Appuyé par l'unité expérimentale PATUCHEV à l'INRA de Lusignan, le réseau cherche à mettre au point des systèmes d'élevage herbagers performants et viables. Depuis plusieurs années, les éleveurs du CIVAM HB participent aux expérimentations du REDCAP et à la capitalisation des savoirs. En 2020 :

- > 4 analyses de la valeur alimentaire des méteils récoltés en 2020
- > 2 témoignages d'éleveurs pour la rédaction d'un guide pâturage en partenariat avec l'IDELE
- > Lancement d'un groupe de travail pour 3 ans, sur le changement climatique en partenariat avec l'IDELE et d'autres groupes d'agriculteurs en Nouvelles-Aquitaine et Pays de la Loire

Formations et réunions	Date	Lieu	Participants
Bilan diagnostic de durabilité	24 janvier	Bressuire – Sicaudières	7
Focus-groupe Projet Climat : J1 - Evolution et impacts du changement climatique J2 - Adapter le système fourrager, Rami Fourrager	28 janvier 03 juillet	Bressuire – Sicaudières Noirlieu	3 8
Tours de pâturage chez : GAEC Bellevue – Bâtiment et circulation de l'air Stéphane Moreau – Vivre avec un troupeau petit effectif Xavier Roux - Profil de sol	28 mai 31 juillet 17 septembre	Argentonnay Marçay Le Longeron	8 4 5
Réunion de travail Cabris d'Automne : coûts de production et grille de prix	27 juillet	Faveraye-Machelles	3
Formation : Analyse des coûts de production – Nicole Bossis (IDELE)	25 septembre 13 octobre	Bressuire – Sicaudières	7 6

Visite INRA PATUCHEV : essais plantes à tanin (projet FASTOCHE) – Hugues Caillat	23 octobre	Lusignan	7
Formation Réussir l'élevage des chevrettes en AB – Alain Pommaret (PRADEL)	30 novembre	LUB - Bressuire	17
Formation Parasitisme caprin - B.Lichtfouse	15 décembre	LUB - Bressuire	12
Bilan de saison + préparation au voyage d'étude	21 décembre	Faveraye-Machelles	11
<i>Voyage d'étude Caprin reporté</i>	<i>11-14 janvier</i>	<i>Indre-et-Loire</i>	<i>14</i>

Zoom sur les 2 principaux programmes de financements du groupe

Programme PATU'SAGE

Un programme qui regroupe la majorité des actions du groupe, visant à améliorer les savoirs et savoirs-faire d'éleveurs dans différents domaines : l'alimentation, zootechnie, pâturage. C'est notamment à travers ce programme de financement qu'ont été réalisés en 2020, l'analyse des coûts de production de 6 fermes, les tours de pâturage, l'accompagnement du collectif Cabri et le suivi des essais d'allaitement sous les mères.

GIEE : santé caprine

Le collectif du CIVAM est reconnu GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) depuis 2017, avec lequel il bénéficie de programmes de financements (2018-20 puis 2020-22) pour ses actions traitant de la gestion sanitaire des troupeaux caprins. Il s'agit d'expérimenter des méthodes préventives et alternatives pour réduire le recours aux traitements chimiques

Zoom sur les principales actions du groupe

✓ Expérimentations plantes à tanins et suivi parasitisme

En 2020, le GIEE caprin constitué de 11 éleveur·ses a poursuivi ses expérimentations et ses échanges sur la gestion du parasitisme au pâturage. Une des voies explorées par le collectif est l'utilisation de plantes à métabolites secondaires bioactifs à effets antiparasitaires, telles que les tanins. En étroite relation avec l'INRAE, le REDCAP et l'IDELE, le collectif a rejoint les expérimentations du projet FASTOCHE pour étudier les effets du pâturage en cure de prairies enrichies en plantes médicinales. En 2020, 2 éleveur·ses ont participé à ces essais sur 6ha.





Le collectif a également réalisé un suivi coprologique tout au long de l'année avec Bernadette Lichtfouse (parasitologue) pour établir un bilan sanitaire des troupeaux selon les pratiques de pâturage. Par l'échanges et la réflexion de groupe, les éleveur·ses parviennent à perfectionner leur gestion du parasitisme dans sa globalité : maximiser la prévention et raisonner les traitements chimiques pour les réduire. Cette année le collectif a exprimé le souhait d'approfondir leurs connaissances en gestion de la coccidiose et du parasitisme pulmonaire.

Projet Climat : Adaptation au changement climatique

En 2020 le groupe caprin s'est engagé dans un projet européen en partenariat avec l'IDELE sur le thème du changement climatique. L'objectif sur 3 ans est de faire évoluer les systèmes herbagers caprins de Nouvelle-Aquitaine en prenant en compte l'évolution du climat.

Deux journées ont été consacrées à ce projet en 2020, dans lesquelles les éleveur·ses ont échangé sur les pistes d'adaptations à tester ou déjà expérimentées par chacun·e. Les principales problématiques retenues par le groupe de travail sont la réalisation d'un stock de qualité au printemps (excès d'herbe) et la prolongation du pâturage estival (sècheresse).

Expérimentations Chevrettes sous les mères

Depuis 2019, 6 fermes réalisent un suivi zootechnique et sanitaire de leurs chevrettes élevées sous la mère. Cette étude est appuyée par nos partenaires : ANSES, GDS et OMACAP depuis 2020 et pour les années à venir. L'objectif est d'établir des références sur cette pratique d'allaitement, en cohérence avec le cahier des charges AB. L'étude se décline en 4 axes de travail :

- La capitalisation sur la mise en place de cette nouvelle modalité d'allaitement en chèvrerie (organisation des bâtiments, manipulation des animaux, modalité d'accès aux mamelles, organisation du travail, ...)
- Un suivi des croissances des chevrettes
- Un suivi sanitaire des risques CAEV/Paratuberculose (analyses laboratoire)
- Et une analyse du coût alimentaire

Ce travail aboutira à la rédaction d'un Pourquoi-Comment Elever ses chevrettes sous les mères.



Elevage Bovin

Le fil rouge de l'année 2020 du groupe bovin lait s'est articulé autour de l'adaptation des systèmes fourragers aux changements climatiques. Confinement oblige, le premier temps d'échanges n'a pas pu se tenir avant juin. Au cours de cette première rencontre, nous avons pu visualiser l'évolution de la pousse de l'herbe dans les prairies multi-espèces dans un futur proche ou lointain grâce aux données de la station météo de Bressuire (modélisation de l'Institut de l'Elevage).

Une seconde rencontre fin septembre a permis de faire le point sur la gestion fourragère de l'été. Un constat est largement partagé : la pousse de l'herbe est stoppée dans les prairies multi-espèces à cause de la chaleur et du déficit hydrique. Les stratégies pour parer au manque d'herbe sur pied sont diverses : affouragement, pâturage des couverts (à base de sorgho ou de colza), recherche de prairies en bord de rivière inutilisées l'été par des voisins. Les périodes de sécheresse ont également amené le groupe à se questionner sur la pérennité des prairies, ce qui a débouché sur les deux autres temps d'échanges de cette fin d'année : une formation avec Jean-Pierre Scherer. Ce pédologue est revenu sur le fonctionnement du sol, ainsi que les outils de diagnostic du vieillissement des prairies : observation de plantes bio-indicatrices et profil de sol.

Enfin, début novembre, nous avons fait le point sur la pratique du semis de prairie sous couvert de mœteil, sujet déjà évoqué depuis quelques années par les groupes du Haut Bocage. C'était l'occasion de retourner à la Madeleine (Nueil-les-Aubiers) voir les parcelles semées en 2018 et 2019.



Témoignage :

« L'année a été difficile d'un point de vue climatique. On a eu un printemps froid et humide, pas favorable à la pousse de l'herbe. Puis le sec est venu d'un coup. Ces aléas climatiques de plus en plus fréquents ces dernières années bouleversent notre gestion de l'herbe. C'est important d'aller voir chez les uns chez les autres comment ils s'adaptent, notamment ceux dans des terres plus séchantes. »

Michel Coutant, éleveur bovin lait à Combrand

Santé animale :

En parallèle des temps d'échanges sur les prairies, des thématiques plus liées à l'élevage ont été abordées par les éleveurs-euses bovin. En début d'année, a eu lieu une formation sur le parasitisme avec la vétérinaire Catherine Roffet. Réunissant autour de la table des éleveurs aussi bien bovin viande que bovin

lait, elle a permis d'aborder la gestion des parasites présents dans les pâtures, principalement les strongyles digestifs, ainsi que le développement de l'immunité chez les génisses. Puis le groupe bovin lait s'est réuni pour aborder plus spécifiquement le cas des génisses laitières élevées sous des vaches nourrices : les avantages et inconvénients de cette pratique.

Enfin, une formation sur l'utilisation d'huiles essentielles s'est déroulée fin novembre avec le vétérinaire Pierre Besnard. Ce sujet a permis de réunir autour de la table des éleveurs·euses de chèvres laitières, de vaches allaitantes et de vaches laitières, débutant ou non en aromathérapie, avec pour objectif commun de réduire l'usage d'antibiotiques dans leurs élevages.



Tableau de participation (bilan quantitatif) : formations Systèmes herbagers Bovins Lait et viande

Temps (Formation et Intervenant, réunions...)	Date	Lieu	Participants
Formation parasitisme avec Catherine Roffet	27/02	Pierrefitte	14
Scénarios d'évolution du climat bressuirais Elevage de génisses sous vaches nourrices	23/06	Breuil-Chaussée	6
Adaptation des systèmes fourragers : stratégies face à la sécheresse estivale	23/09	Pierrefitte	8
Formation 'Pérenniser les prairies multi-espèces dans un contexte de changement climatique' (avec Jean-Pierre Scherer)	07/10	Combrand	14
Tour de prairies semées sous couvert de mûrier (2018, 2019, 2020)	05/11	Nueil-les-Aubiers	9
Formation initiation à l'aromathérapie avec Pierre Besnard	26/11	Bressuire	15

Groupe 30 000

Sur 2020, le groupe 30 000 a souhaité poursuivre le travail engagé autour de l'implantation des prairies sous couverts de méteils immatures, à l'automne.

Les rencontres mises en place à l'échelle du groupe ont permis de confirmer l'intérêt de cette pratique, mais aussi, d'amener l'échange sur la possibilité d'implanter ses prairies sur deux périodes différentes, en fonction du type de sol et de l'objectif recherché.



Par exemple, sur cette campagne, le groupe s'est appuyé sur différents tours de parcelles pour découvrir la pratique du semis de prairie, au printemps, sous couvert d'une céréale menée à grain.

Cette alternative, en plus de sécuriser la levée de la prairie, peut permettre de renforcer son degré d'autonomie en céréale et en paille. Bien évidemment, cette pratique demande des ajustements au niveau de l'itinéraire technique (élargir l'inter-rang, semer la céréale plus claire...). Les parcelles de Bruno et Francine Valadeau (Terves), ainsi que d'Anthony Paillier, ont notamment servi de support pour alimenter les échanges.

En parallèle, pour explorer de nouvelles pratiques visant à limiter le recours aux intrants chimiques, deux temps forts autour du désherbage mécanique ont été proposés. Les paysans(nes) intéressé(e)s par cette pratique ont pu observer deux bineuses en fonctionnement, avec des équipements à adapter en fonction du stade d'intervention.

Pour concilier « adaptation au changement climatique » et « autonomie alimentaire », le groupe a également souhaité identifier un temps d'échanges autour de la valorisation des méteils immatures et des méteils grains.

Cette rencontre s'est déroulée sur la ferme de Jean-Marie Roy, l'idée étant de comprendre comment le projet de séparation et triage des méteils a été réfléchi sur la ferme. En parallèle, le groupe a aussi souhaité saisir cette rencontre pour revenir sur la pratique du toastage !



Enfin, pour renforcer ses compétences sur le fonctionnement du sol, et observer l'effet des « pratiques culturales, de la fertilisation, de l'amendement calcaire sur la vie microbienne du sol, le groupe a souhaité identifier un temps sur le terrain, avec Jean-Pierre Scherer, formateur-intervenant en agronomie.

Thème abordé / Type	Date	Lieu	Participants
Bilan de campagne groupe 30 000	06/02	Au lycée des Sicaudières Bressuire	9
Flash Ecophyt'eau « Binage sur maïs grain et tournesol »	05/06	Chez Gaëtan Péridy Saint Varent	5
Flash Ecophyt'eau « Binage sur maïs ensilage »	23/06	Chez Anthony et Benjamin David Moutier sous Chantemerle	3
Implanter ses prairies sous couverts de méteils immatures	10/07	Chez Bruno et Francine Valadeau Terves	7
Comprendre les dysfonctionnements de son sol Intervention de Jean-Pierre Scherer	23/09	Chez Nicolas Gandrillon Moutier sous Chantemerle	10
Trier ses méteils grains et réfléchir l'alimentation de son troupeau!	13/11	Chez Jean-Marie Roy St Mesmin	15
Ferme ouverte Terre à Terre	15/12	Chez Anthony Paillier La Peyratte	45

Témoignage :

« Sur 2020, le groupe 30 000 s'est réuni autour de différents temps forts qui ont permis de confirmer l'intérêt des pratiques mis en place sur nos fermes pour faire évoluer notre degré d'autonomie, tout en s'adaptant au changement climatique. Nous avons également exploré de nouvelles thématiques de travail, qui se sont avérées bénéfiques pour prendre du recul sur nos pratiques. Je pense notamment à la rencontre « Comprendre les dysfonctionnements de son sol », qui m'a permis de mieux interpréter l'effet mes pratiques culturales, mais aussi, et surtout, d'acquérir une méthode d'observation de mes sols.

Aujourd'hui, les membres du groupes 30 000 poursuit ses avancées et de point de vue, une réelle dynamique de groupe a émergée sur 2020. Par exemple, le bien-être au travail, qui n'est pas une thématique facile à aborder fait partie des thématiques que le groupe souhaite approfondir en collectif. Cela est très précieux et confirme que nous avons besoin d'avancer ensemble, pour imaginer des systèmes plus durables ! »

Nicolas Gandrillon, membre et référent du groupe 30 000

DEPHY – Réduction du travail du sol

Le groupe Cultures économies du CIVAM s'est orienté au début de l'année sur le thème « Réduction du travail du sol sans recours aux produits phytos ». Composés d'agriculteurs et agricultrices, dont certains membres des groupes DEPHY et 30 000, le premier temps collectif fut une réunion téléphonique fin avril. Cela a permis de faire un premier tour de table des pratiques liées à la réduction du travail du sol et des attentes. Cette première réunion a également acté la création d'un groupe What's App commun et d'un groupe pour chaque ferme qui souhaite partager ses pratiques et les résultats sur le terrain. Il a été convenu de suivre le fil rouge des couverts végétaux pour les prochaines rencontres de l'année.

Un premier tour de parcelles de couverts a été organisé le 17 juin chez Mathieu Clochard et Hervé Bernier à Bressuire : du maïs implanté au strip-till, des légumineuses semées sous couvert de sarrasin ou encore de la chicorée après mûretime immature ensilé, ainsi qu'un couvert végétal semé début mai après la récolte du mûretime immature.

Le 2 juillet dernier, une journée a eu lieu chez Frédéric Soulard à St Amand sur Sèvre pour co-construire - avec l'outil Mission Ecophyt'Eau - un système de culture adapté aux sols de l'exploitation et au nouvel objectif de se passer du labour, tout en préservant l'autonomie alimentaire de l'élevage et sans avoir recours aux produits phytosanitaires.

Puis nous sommes retournés sur cette ferme le 29 juillet pour une plateforme de démonstration de semis direct ou simplifié de couverts végétaux co-organisée avec la FD CUMA 79. Neuf semoirs ont été présentés : 2 en semis simplifié pour 7 en semis direct, 4 appartenant à des CUMA ou des agriculteurs du coin contre 5 concessionnaires ou constructeurs. Au rendez-vous, plusieurs dizaines d'agriculteurs·rices venus observer le semis d'un couvert estival (mélange à base de sorgho, colza fourrager, sarrasin, phacélie, tournesol et moha) en conditions séchantes dans une parcelle de céréales moissonnée 15 jours plus tôt.

Deux mois plus tard, nous sommes retournés sur cette parcelle de démonstration lors d'une formation sur couverts végétaux comme pilier de l'Agriculture de Conservation. Pour l'occasion, le groupe a accueilli Nicolas Courtois d'AgriGenève qui accompagne des céréaliers de la plaine de Genève et des éleveurs des Monts du Lyonnais dans la réduction du travail du sol.

Enfin, le 21 décembre s'est tenu le bilan de campagne du groupe avec une projection sur 2021 suivi d'un tour de parcelles des prairies semées sous couvert de mûretime et des céréales semées en TCS chez Benoît Jaunet.



Témoignage :

« Cette année de lancement du groupe sur la réduction du travail du sol a été riche en événements : des tours de couverts végétaux en collectif, de la co-construction d'une rotation en effectif réduit, une formation avec un intervenant de qualité. Nous avons également ouvert le groupe plus largement au territoire lors d'une démonstration de semoirs de semis direct ou simplifié, avec un beau partenariat avec la FD CUMA 79. Autant d'indices qui montrent que c'est un sujet d'actualité !

Les temps forts de 2020 se sont plutôt concentrés autour de notre ferme. Retourner 2 ou 3 fois au même endroit au cours de la saison peut permettre de mieux suivre les essais mis en place, les évolutions. »

Frédéric Soulard, membre du groupe DEPHY depuis 2012

Tableau de participation (bilan quantitatif) : Groupe Cultures « Réduction du travail du sol sans pesticides »

Temps (Formation et Intervenant, réunions...)	Date	Lieu	Participants
Réunion téléphonique sur l'intérêt des membres pour la réduction du travail du sol	30/03		9
Choisir et gérer ses couverts végétaux estivaux - tour de parcelles	17/06	Bressuire	10
Co-conception de système de culture (temps Mission Ecophyt'Eau chez Frédéric Soulard)	02/07	St Amand sur Sèvre	7
Démonstration de semoirs de semis direct ou simplifié d'un couvert végétal après moisson d'une céréale à paille (organisé avec la FD CUMA 79)	29/07	St Amand sur Sèvre	~ 40
Formation « Les couverts végétaux comme pilier de l'Agriculture de Conservation des sols », avec Nicolas Courtois	30/09	Montravers	14
Retour sur les essais de semis direct des couverts et démonstration d'un scalpeur (destruction mécanique du couvert)	09/10	St Amand sur Sèvre	~ 15
Bilan de campagne 2020 + tour de parcelles (prairie semée sous couvert de mœteil, céréales d'hiver en TCS, sursemis de mœteil dans une luzerne)	21/12	Nueil-les-Aubiers	7



En parallèle, Réseau CIVAM a fait appel au CIVAM du Haut Bocage et à Vivien Grandin pour illustrer en vidéo les raisons et les leviers permettant de se passer du glyphosate - et des pesticides en général - dans un système de polyculture-élevage. Le tournage a eu lieu fin octobre sous un grand soleil, avec Sophie et Fabien, cinéastes chez Grenier d'Images. La vidéo est disponible au visionnage depuis début janvier 2021.

VI. INTERVENTIONS SCOLAIRES

BPREA Lycée des Sicaudières & commercialisation

C'est la troisième année que le Campus des Sicaudières mandate le CIVAM du Haut Bocage et la Chambre d'Agriculture 79 pour construire et intervenir sur le module « **commercialiser les produits de l'exploitation agricole** » des BPREA Adultes (12 étudiants) et Apprentis 2^{ème} année (10 étudiants) 2020-2021.

En lien avec la rénovation du BPREA, le programme d'intervention co-construit se perfectionne encore cette année pour s'adapter au mieux aux projets des élèves en proposant un format de cours qui s'appuie sur des situations d'apprentissage concrètes. Les axes d'étude sont développés en s'appuyant sur des visites, témoignages, vidéos, travaux de groupes, travaux collectifs ... l'objectif : faire entrer les étudiants dans les apprentissages par l'expérience et une constante interaction avec leur projet professionnel.

Le fil rouge du cours : les filières agricoles, les différents circuits et modes de commercialisation, le potentiel de production d'une ferme visitée (cette année, c'est la ferme d'Antoine Pasquier à La Petite Boissière qui a ouvert ses portes aux apprentis), la réglementation liée à la transformation et à la commercialisation, l'élaboration de la stratégie commerciale, la fixation des prix de vente, la promotion du produit et les modes de communication, les conséquences de la stratégie commerciale sur le temps de travail avec l'utilisation du jeu développé par les MRJC « Les Agronautes ». **Ces interventions sont aussi l'occasion de laisser la place aux échanges entre élèves et de les interroger sur ce que peuvent être des systèmes économiques et durables dans le contexte actuel.**

Les cours se clôtureront en avril avec les jurys d'examens lors desquels les élèves présenteront à l'oral un projet de développement commercial sur une ferme.



Sensibilisation des scolaires

Dans le cadre des programmes engagés par le CIVAM, les animateurs sont amenés à proposer des interventions auprès des établissements scolaires agricoles.

Les interventions scolaires 2020 :

Intitulé de l'action	Lieu	Date	Classe	Participants
Alimentation et ressources de territoire	Sicaudières	3 février	1 ères STAV	25
Forum installation	Sicaudières	6 février	Bacs pro	classe
Intervention « l'installation en maraîchage »	MFR St Loup	4 février	Licence Pro CFPPA La Roche	7

VII. VIE ASSOCIATIVE

Conseil d'Administration 2020

Bureau et CA élus lors de l'AG et du Conseil d'Administration du 15/09/2020

	Fonction	Nom	Prénom	Commune
	Président	MERCERON	Fabrice	Chiché
	Trésorier, Représentant à la FR Civam PCh	DEBARRE	Alain	St Aubin de Baubigné
	Trésorière adjointe	GUILLOTON	Catherine	Noirlieu
	Secrétaire	SOULARD	Frédéric	St Amand s/Sèvre
	Membre du Bureau	AUDURIER	Jérôme	Saint Varent
	Membre du Bureau	MASROUR	Adil	Cirières
	Membre du Bureau	ROUX	Xavier	Le Longeron
	Administrateur	BIGOT	Pascal	Boismé
	Administrateur	BODIN	Samuel	Amailloux
	Administratrice	REZZOUG	Sarah	Saint Mesmin
	Référente employeur pour les salariés	VION	Céline	Montravers
	Administratrice	COUTANT	Sonia	Mauléon
	Référent pour les salariés	COUTANT	Michel	Combrand
	Administrateur	DUFOUR	Patrick	Combrand
	Administrateur, représentant pôle SPEA	GRANDIN	Vivien	Montravers
	Administrateur, représentant MAEC FR Civam PCh	JAUNET	Benoît	Nueil les Aubiers
	Administrateur + Référent salarié	RENAUDEAU	David	La Petite Boissière
	Administrateur	POUSIN	Marc	St Pierre des Echaubrognes
	Administrateur	DELAHAYE	Raphaël	St Marsault
	Administrateur	GANDRILLON	Nicolas	Moutiers s/s Chantemerle
collège extérieur	Représentant Bocage Pays Branché	POUSSET	Henri	Bressuire
	Représentant Sèvre Environnement ?	BIROT	Jean-Paul	La Petite Boissière
	Représentant Campus des Sicaudières	OBLE	Arnaud	Bressuire
	Représentante Mairie de Mauléon ?	PAULIC	Claire	Mauléon
	Représentant MFR SèvrEurope Représentant du Civam HB au Réseau CIVAM	SOURISSEAU	Raphaël	Bressuire Cedex
Invités	Référente salariés	BILLY	Annie	Terves
	Invités	THABAULT	Julien	Brestignolles

Election du Bureau et validation de la répartition des fonctions

	Fonction	Tâches et lien avec les salariés	Administrateur-trice
Bureau	Président	Préparer, co-animer les réunions C.A. et Bureau, Maintien du « Cap » Vigilance sur la mise en œuvre des souhaits du C.A. et des groupes	Fabrice MERCERON
	Trésoriers	Financement, comptabilité et trésorerie Validation du paiement des salaires Frais et achats ou prestations de + de 1000€ Représentant le CIVAM HB à la FR CIVAM	Alain DEBARRE Catherine GUILLOTON
Référents	Salariés	Réalisation des entretiens annuels Suivi de la prise de poste Validation des périodes d'essai Contribution au recrutement	Catherine GUILLOTON Michel COUTANT Adil MASROUR David RENAUDEAU
	Réseau CIVAM NA et InPACT	Représentant le CIVAM HB au Réseau CIVAM de Nouvelle Aquitaine (C.A. et Bureau)	Alain DEBARRE
	Membre	Contribution à la coordination des activités, participation à la vie quotidienne du CIVAM	Adil MASROUR Frédéric SOULARD Xavier ROUX

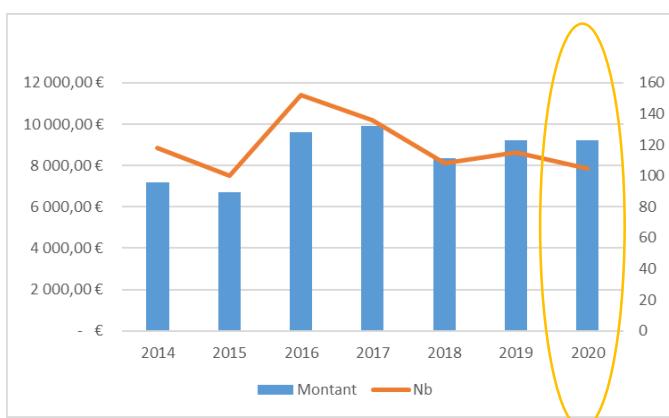
Représentations extérieures en Conseil d'Administration

Commission / Structures	Enjeux	
Réseau CIVAM Poitou-Charentes / NA	- Défendre les intérêts du groupe - Participer aux orientations du projet collectif	Alain DEBARRE Frédéric SOULARD
Réseau CIVAM commission SPEA (Système de Production Economie et Autonome)	- Contribution aux orientations prises par le Réseau CIVAM - Découvrir de nouvelles fermes du réseau, de nouveaux groupes, échanger	Vivien GRANDIN Fabrice MERCERON Raphaël SOURISSEAU
Conseil exploit° Ferme Sicaudières (2 réunions/an) Mai 2019	- Permet une vision globale de ce qui se passe sur l'exploitation - Complémentarité dans les réflexions et équilibre des positionnements - Equité dans les engagements réciproques	Sonia COUTANT Fabrice MERCERON Benoît JAUNET (si nécessaire)
CA MFR SèvrEurope	- Voie consultative - Contribution aux orientations à venir sur les différentes formations - Liens avec les projets en cours	Pascal BIGOT Patrick DUFOUR
CA Bocage Pays Branché	- Participer aux échanges - Faire le lien entre les projets respectifs - S'inscrire dans la démarche partenariale - Alimenter le lien entre bocage et agriculture durable défendue par le réseau	Michel COUTANT Samuel BODIN

Commission / Structures	Enjeux	
BV Longeron	- Participer aux échanges en COPIL - Faire le lien entre les projets du CIVAM et les enjeux du territoire - S'inscrire dans la démarche partenariale - Alimenter le lien entre agriculture durable et qualité de l'eau	Frédéric SOULARD
MAE	- Participer aux échanges locaux et Régionaux - Faire le lien entre les enjeux et le programme en cours et à venir	Benoît JAUNET
Communauté de Communes Thouars SEVT	- Participer aux échanges en COPIL - Contribution aux orientations à venir sur le territoire - Liens avec les projets en cours	Jérôme AUDURIER
Agglo 2 B Projet Agricole Urbanisation	- Participer aux échanges en COPIL - Contribution aux orientations à venir sur le territoire - Liens avec les projets en cours	Sonia COUTANT Fabrice MERCERON Patrick DUFOUR
Mauléonnais	- Participer aux échanges - Contribution aux orientations à venir sur le territoire - Liens avec les projets en cours	Alain DEBARRE Sonia COUTANT
Installation Transmission Point Accueil Installation Comité Régional IT Commission Inst CA79	- Participer aux échanges en COPIL - Contribution aux orientations à venir sur le territoire - Liens avec les projets en cours	Sarah REZZOUG Samuel BODIN Patrick DUFOUR
- Circuits Courts - Ruralité - Culturel	- Contribuer aux échanges et aux orientations - Lien avec les projets en cours	Arnaud Oble Patrick DUFOUR

Adhésions 2020

105 structures pour 156 personnes ont adhéré en 2020



Stabilisation des adhésions

Augmentation de la part des adhésions avec formations incluses
Meilleure contribution à la structure par les cotisations

Nouveaux adhérents :

- activités générées par :
 - Ovins
 - Porteurs de projets
 - Circuits courts

Extraits des délibérations de Conseils d'administration

CA du 12/06/2020 - Visio conférence

Equipe : Le CA demande à ce que l'équipe tente de ne plus faire de reports de date pour relancer la dynamique sur le terrain et ne pas surcharger la période de fin d'année.

Circuits Courts : Le CA valide les demandes faites par le COPIL du projet Circuits Courts structuration de filière viande à soumettre à la Région Nouvelle Aquitaine pour les prochaines commissions permanentes

Sécurité Sociale de l'Alimentation : Le CA valide la nécessaire place du CIVAM dans les discussions à venir sur le sujet. Des administrateurs se rendent disponibles pour participer aux échanges et représenter le CIVAM lors des prochaines réunions coordonnées par le CSC. La question de la place que pourrait prendre le CIVAM du Haut Bocage dans le cadre d'une éventuelle implication dans la mise en œuvre d'un programme d'actions reste à déterminer selon l'avancement des échanges politiques.

Réseau Régional : Le CA échange sur la nécessité de contribution à venir à l'échelle Régionale Nouvelle Aquitaine et affirme la nécessité de la mise en place d'un poste dédié à la coordination Régionale du Réseau CIVAM Nouvelle Aquitaine. Nécessaire distribution à venir de la représentation politique en RNA par thématique. Travailler avec les autres groupes la répartition des missions à soutenir pour que le poste d'administrateur RNA ne soit pas trop chronophage. Compétences des administrateurs (binômes salariés / administrateurs) à répartir pour 2021. Réunion intermédiaires téléphoniques possibles.

CA du 15/09/2020 – Bressuire

Accompagnement des collectifs d'agriculteurs : le CA valide la nécessité de continuer à privilégier les formations en collectif de type « s'associer et travailler à plusieurs » et privilégier le partage d'expériences entre agriculteurs / groupes d'agriculteurs. Ne pas baser l'accompagnement sur des temps d'échanges exclusivement entre animateurs et groupes concernés. Le CIVAM se doit d'accompagner mais ne doit pas jouer le rôle du pompier en cas de problématique interne forte. Il doit agir en amont et avoir dans son carnet d'adresse des contacts de médiateurs pour aller plus loin si besoin.

Bureau : Le nouveau bureau 2020 2021 est donc constitué de 7 membres : Jérôme AUDURIER, Adil MASROUR, Frédéric SOULARD, Catherine GUILLOTON, Xavier ROUX, Fabrice MERCIERON, Alain DEBARRE

CA du 24/11/2020 – Mauléon

Comment accompagner des paysans avant même qu'ils se retrouvent en situation difficile ? Le CA souhaite qu'il y ait un transfert des outils et méthodes travaillés dans le cadre de programme vers les groupes. Et valide la participation au travail à venir sur le sujet avec le Réseau Civam National sous réserve de l'engagement de Solidarité paysan avec qui il serait possible d'établir un partenariat en 2021.

Circuits courts : Demande de participation à l'Agglo2B et au programme LEADER pour la phase 2 du projets Structuration de filière / Validation de participation aux réunions du collectif Citoyens sur un projet de PAT sur le territoire.

CA du 04/02/2021 – La Petite Boissière

Sollicitations extérieures : Association Rebonds / Privilégier l'accompagnement par les administrateurs ou adhérents et non par les animateurs au regard de la charge de travail actuelle. Privilégier des maraîchers pour apporter leur expertise et solliciter d'autres adhérents. Proposer une rencontre entre des administrateurs et les membres de l'association pour bien identifier le cadre de l'accompagnement possible.

Structuration de filière : Un passage en comité de programmation du GAL79 est prévu dernière semaine de février. Demande de cofinancement à l'Agglo2B + LEADER à privilégier.

Projet alimentaire de territoire : Lien projet PAT / Projet structuration de filière CC CIVAM SICAU : En parallèle de la nécessaire implication et continuité engagée dans le cadre du projet Structuration de filière, le CIVAM doit contribuer à s'assurer que cela ne dédouane pas l'Agglo2B de s'investir plus largement dans un projet de PAT et devra s'impliquer avec les autres acteurs du territoire à sa mise en œuvre.

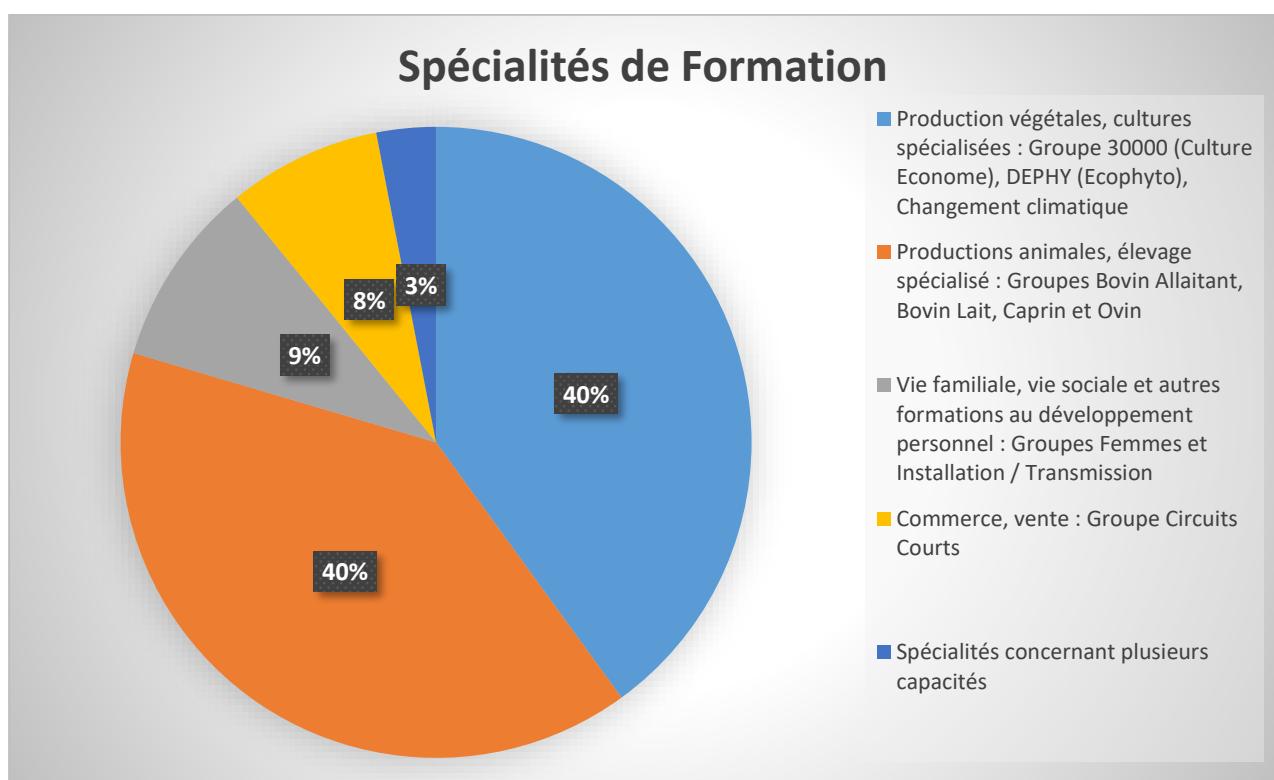
Bilan pédagogique de la formation professionnelle

En 2020, le nombre total de stagiaires qui ont suivi une formation ou un temps d'échange avec le CIVAM du Haut Bocage est de 550 répartis ainsi :

- 125 non finançable VIVEA
- 230 finançable VIVEA
- 195 Temps d'échange

Le CIVAM a également co-animé les formations MAEC pour 165 stagiaires en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 79.

Les stagiaires sont répartis selon 5 spécialités :



L'équipe de salarié(e)s et leurs missions

En 2020 : 10 salariés ont été employés pour 6,6 ETP

Céline VROMANDT	Emeline BELLIOU	François MARQUIS	Manon BOURRASS EAU	Lucille PITON	Carole-Laure MENARD	Stéphanie PRESTAVOINE
Animatrice Coordinatrice	Animatrice	Animateur	Animatrice	Animatrice	Secrétaire	Animatrice
Coordination Ecophyto Profils de sols Bassins versants «Mission Ecophyt'Eau »	Installation Transmission Femmes Permaculture Communication	MAEc Groupe 30000 Ovins Plans de Fumure BV Longeron	Caprins (développement communication) Gestion du travail à la ferme Plans de Fumure	Ecophyto Elevage bovins Paturage Tournant Santé animale Plans de Fumure BV Longeron	Secrétariat Comptabilité Social	Circuits courts Culture Volailles Paysans boulanger



Noémie BALLON

A quitté le CIVAM dans l'objectif de s'installer en élevage Bovins Lait en 2020
Elle s'est occupée des projets Ecophyto, Elevage bovins, Pâturage Tournant, Santé animale,
Plans de Fumure, BV Longeron jusqu'en février 2020



Patricia RIOLON

A quitté le CIVAM pour prendre sa retraite
Elle s'est occupée du Secrétariat, Comptabilité, Social du CIVAM jusqu'en mars 2020

Annick DIGUET travaille toujours au CIVAM en 2020 comme employée pour la réalisation des tâches ménagères au local de Mauléon. Elle intervient en lien avec l'équipe chaque mercredi.

Adhésion 2021- 2022



APPEL A ADHESION 2021

Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

L'agriculture durable passe par vous !

Depuis 1993, nous œuvrons pour le maintien et l'ancrage de l'**Agriculture Durable** sur le Nord Deux Sèvres. Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches de changement de système, de maintien d'un maximum de valeur ajoutée sur vos fermes en lien avec les attentes sociales et environnementales des citoyens.

En 2020, le CIVAM du Haut Bocage était administré par 25 agricultrices et agriculteurs bénévoles, et employait 6.6 salariés en Equivalent Temps Plein avec un budget annuel d'environ 345 000 €.

Adhérer pourquoi faire ?

Votre adhésion est cruciale, elle rend légitime notre action et vous permet de venir débattre sur les choix de développement de l'Agriculture Durable (en AG par exemple). Le CIVAM du Haut Bocage est une association. Par votre adhésion vous signifiez au Conseil d'Administration et à nos partenaires votre soutien et votre engagement dans les actions du CIVAM du Haut Bocage.

Quoi de plus pour les adhérents ?

- Voter lors de l'Assemblée Générale et élire le Conseil d'Administration ;
- Participer à plus d'une journée de formation organisée par le CIVAM ;
- Recevoir les comptes rendus techniques réalisés par l'équipe de salariés du CIVAM ;
- Participer aux groupes sur la commercialisation de vos produits (viande bovine, production fermière) ;
- Bénéficier de l'expérience du réseau d'agriculteurs mobilisés ;
- Recevoir le bulletin du CIVAM Haut Bocage, la Gazette du Réseau Nouvelle Aquitaine et la Lettre du Réseau CIVAM.

Le montant des adhésions 2021 :

Adhésion « de base » : Formation sans intervenants extérieurs gratuites, formations avec intervenants extérieurs payantes (30 €)

Adhésion « de base »

Exploitation individuelle : 65€
Société (GAEC, EARL, SCEA...): 80 €

OU

Adhésion « formation » : Toutes les formations sont gratuites pour l'ensemble des associés de la ferme adhérente

Adhésion « formation »

Exploitation individuelle : 120 €
Société (GAEC, EARL, SCEA...): 150 €

Adhésion solidaire *

**Porteur de projet (fournir attestation PPP),
Cotisant solidaire MSA,
Agriculteur en difficulté,
Retraité agricole et sympathisant :** 10 €

*Renseignez-vous sur vos conditions de prise en charge des formations

Nous profitons de ce courrier pour vous demander de bien vouloir remplir le questionnaire au verso et nous le renvoyer avec votre cotisation, ceci afin de mettre à jour notre base de données et ainsi mieux répondre à vos attentes.

Nous comptons sur votre soutien.

Fabrice MERCERON
Président du Civam du Haut Bocage

CIVAM HAUT BOCAGE
CAMPAGNES VIVANTES
www.civamhautbocage.org

2 place du Renard – 79700 MAULEON
Tél 05 49 81 80 29 – Fax 05 49 81 23 17
contact@civamhb.org

APPEL à Adhésion 2021 et Demande de renseignements à nous retourner

Si entreprise individuelle : NOM - Prénom :

Si EARL, GAEC, SCEA : NOM de la structure :

NOM et Prénom des associés :
.....
.....
.....



Adresse :

Code Postal Commune

Téléphone : Portable :

Courriel *:
(pour recevoir l'Hebd'Haut Bocage)

Nombre total d'associés : SAU : Nombre d'UMO sur la structure :

Année d'installation : Année retraite prévue :

Production :

Bio

Conversion

Conventionnel

Régime fiscal : Forfait Réel Cotisant solidaire MSA

● Vous souhaitez recevoir les invitations aux formations : par courriel par papier

● Vous souhaitez recevoir l'HEBD'HAUT BOCAGE : Oui Non

Je règle mon adhésion 2021 par virement ou par chèque à l'ordre du CIVAM du Haut Bocage :

Adhésion de base

- Exploitation individuelle 65 €
 Société (GAEC, EARL, SCEA...) 80 €

OU

Adhésion formation

- Adhésion avec formations gratuites : 120 € Exploitation individuelle
 Adhésion avec formations gratuites : 150 € Société (GAEC, EARL, SCEA...)

Autres

Adhésion solidaire*

- Porteur de projet, Cotisant solidaire MSA
 Agriculteur en difficulté, retraité agricole et sympathisant : 10 €

*Renseignez-vous sur vos conditions de prise en charge des formations

Nous vous établirons une facture en retour pour votre comptabilité.

Crédit Mutuel de Mauléon						
Banque	Guichet	Compte	Clé	IBAN	BIC	
10278	36308	10681201	59	FR76 1027 8363 0800 0106 8120 159	CMCIFR2A	

VIII. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Rapport moral et d'orientation

Le monde agricole et rural fait face à des problèmes multiples et complexes (pollution des eaux, érosion des sols, diminution de la biodiversité, diminution continue du nombre d'actifs agricoles, fragilité économique, désertification des services publics, enclavement, tensions autour du foncier, isolement social...).

Pour répondre à ces enjeux et contribuer à la dynamique du territoire, le CIVAM du Haut Bocage continue de faire sa part en innovant avec ses « paysans-chercheurs », en partageant, en contribuant aux avancées, en expérimentant... Notre objectif est de permettre à chacun de s'approprier des compétences, des méthodes, pour leur permettre de trouver ses propres solutions en utilisant ses propres ressources. Même si le CIVAM est accompagnateur, et pas préconisateur, la diffusion de ces initiatives et de leurs résultats est un levier important pour le changement qu'il nous faut continuer à améliorer.

La crise sanitaire, sociale et économique que nous traversons, met à mal des systèmes de production mais sur les territoires où la relocalisation s'est mise en place, et au sein des exploitations où les outils d'autonomie et d'économie ont été intégrés, les systèmes et les réseaux d'acteurs qui les entourent permettent une bonne coordination des actions à mettre en place.

Malgré tout, au sein du CIVAM du Haut Bocage, la contribution à l'accompagnement vers des pratiques agricoles plus durables et vers des filières plus cohérentes ne faiblit pas et les actions sont engageantes.

Les groupes techniques formés continuent de faire évoluer leurs pratiques. Les uns sur les objectifs de réduction d'intrants (DEPHY, Groupe 30 000, MAE), d'autres sur l'optimisation de leurs systèmes de production (bovins, ovins, caprins, volailles...). Les axes de travail sur l'adaptation aux changements climatiques, les circuits courts et l'accompagnement à l'installation – transmission ont été des axes majeurs des activités du CIVAM. La participation active de chacun aux actions menées contribue à l'accompagnement nécessaire de tous ceux qui souhaitent être acteurs de leurs changements de pratiques ou de système.

La dynamique sur la structuration de filière est forte et les partenariats mis en place contribuent à la reterritorialisation nécessaire de l'alimentation sur notre territoire.

Ce sont les groupes qui alimentent la vie rurale qui ont été le plus mis à mal par les conditions sanitaires en vigueur. Mais ils se retrouvent toujours pour redémarrer dès que possible.

Les adhésions cette année sont équivalentes à celles de 2019, avec 105 adhésions pour 156 personnes adhérentes, participant aux formations. C'est une équipe de 9 personnes qui a animé les actions en 2020, pour 550 participations aux temps proposés. Les conditions de mise en œuvre des Assemblées Générales 2019 et 2020 n'ont pas permis de partager les activités et les orientations en présentiel mais nous espérons que les mois à venir nous permettrons de nous retrouver à nouveau afin de partager physiquement enjeux et projets.

La pertinence de nos systèmes qui tendent vers l'économie et autonomie fait, dans le contexte COVID, d'autant plus référence et les sollicitations pour accompagner le changement vers une agriculture durable, sont toujours plus nombreuses.

Pour continuer à agir, le CIVAM a besoin d'adhérents investis dans leurs groupes mais aussi à l'échelle de la structure pour que les décisions prises soient concertées et que les échanges permettent de prendre le recul nécessaire.

Le CIVAM du Haut Bocage, comme tous les groupes locaux de Nouvelle Aquitaine, tendent vers une contribution Régionale des orientations. Nous avons besoin de chacun d'entre vous, adhérents, pour définir les projets et contribuer aux orientations à prendre collectivement. Chacun peut s'impliquer à sa manière pour que les actions contribuent plus largement à nos engagements.

Fabrice MERCERON
Président du CIVAM du Haut Bocage

IX. RAPPORT FINANCIER

BILAN

EXERCICE Du 01/01/2020 Au 31/12/2020

ACTIF		Exercice : 2 020		Durée : 12 Mois		Exerc. : 2 019	
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	% ACTIF	NET	% ACTIF
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :						
A	Frais d'établissement						
C	Frais de recherche et développement						
T	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires						
I	Fonds commercial (1)						
F	Autres						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	22 574	16 685	5 889	1	8 980	2
I	Terrains						
M	Constructions						
M	Instal. techniques, mat. et out. ind.						
O	Autres	22 574	16 685	5 889		8 980	
B	Immobilisations corporelles en cours						
I	Avances et acomptes						
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :	8		8		8	
I	Participations	8		8		8	
S	Créances rattachées à des participations						
E	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	TOTAL I	22 582	16 685	5 897	1	8 988	2
A	STOCKS ET EN-COURS :						
C	Matières premières et autres approv.	12 291		12 291	3	13 018	3
T	En-cours de productions: biens et services						
F	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	12 291		12 291		13 018	
C	AVANCES ET ACPTES VERSES /COMMANDADES	4 124		4 124	1		
I	CREANCES (3) :	335 977	1 000	334 977	84	385 229	89
R	Créances clients et cptes rattachés	70 596	1 000	69 596		140 560	
C	Autres	265 381		265 381		244 669	
U	Capital souscrit-appelé, non versé						
L	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :						
A	Actions propres						
N	Autres titres						
T	DISPONIBILITES	41 124		41 124	10	24 592	6
C	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 326		2 326	1	1 571	
O R M E P G	TOTAL II	395 842	1 000	394 842	99	424 410	98
T U	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS. EXERC. (III)						
E L	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (IV)						
S	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	418 424	17 685	400 739	100	433 398	100
	(1) Dont droit au bail						
	(2) Dont à moins d'un an						
	(3) Dont à plus d'un an						
	(4) Dont à plus d'un an						

EXERCICE DU 01/01/2020 Au 31/12/2020

PASSIF		Exercice : 2020 Durée: 12 Mois	% PASSIF	Exercice : 2019 Durée: 12 Mois	% PASSIF
C	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	194 538	49	188 482	43
A	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE				
P	ECARTS DE REEVALUATION				
I	RESERVES				
T	Réserve indisponible				
A	Réserves statutaires ou contractuelles				
U P	Réserves réglementées				
X R	Autres				
O	Affectation au projet associatif				
P	REPORT A NOUVEAU				
R	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou déficit)	5 583	1	6 056	1
E	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
S	PROVISIONS REGLEMENTEES				
	TOTAL I	200 121	50	194 538	45
P S					
R I	PROVISIONS POUR RISQUES				
O O	PROVISIONS POUR CHARGES				
V N	FONDS DEDIES				
I S	TOTAL II				
D	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES				
E	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
T	EMPR. ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	4 254	1	6 116	1
T	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS				
E	AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
S	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	40 927	10	95 111	22
(1)	DETTES FISCALES ET SOCIALES	39 269	10	34 332	8
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES				
	AUTRES DETTES	772		555	
C	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)	115 395	29	102 746	24
O R					
M E	TOTAL III	200 618	50	238 860	55
P G					
T U					
E L	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)				
S					
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	400 739	100	433 398	100
	(1) Dont à plus d'un an				
	Dont à moins d'un an				
	(2) Dont concours banc. courants et soldes créd. de banques		1		1
	(3) Dont à plus d'un an				
	Dont à moins d'un an				

DOSSIER : 79000465

**COMPTE DE RESULTAT DE
L'EXERCICE (en liste)**

Devisé **EURO** Page 7 sur 15

06/04/2021:11:29

EXERCICE Du 01/01/2020 Au 31/12/2020

RUBRIQUES	Exerc.: 2 020 <i>12 mois</i>	Exerc.: 2 019 <i>12 mois</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Cotisations	9 370	9 440
Ventes de marchandises	1 857	3 152
Production vendue (biens et services)	111 062	82 380
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	112 920	85 531
<i>Dont à l'exportation :</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	217 816	263 786
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	4 989	1 149
Utilisation de fonds reportés et de fonds dédiés		
Autres produits	3	197
TOTAL I	345 097	360 104
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achat de marchandises (a)	861	936
Variation de stock	727	7 422
Achat de matières premières et autres approvisionnements (a)		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	62 632	64 577
Impôts, taxes et versements assimilés	1 906	150
Salaires et traitements	182 625	183 285
Charges sociales	55 290	56 843
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (b)	3 091	3 061
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions	1 000	
Pour risques et charges: dotations aux provisions		
Reportés en fonds dédiés	16 320	39 447
Autres charges		
TOTAL II	324 453	355 522
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	20 644	4 582
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Excédent attribué ou déficit transféré III		
Déficit supporté ou excédent transféré IV		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes aux exercices antérieurs		

**COMPTE DE RESULTAT DE
L'EXERCICE (en liste)**

EXERCICE Du 01/01/2020 Au 31/12/2020

RUBRIQUES	Exerc.: 2 020 12 mois	Exerc.: 2 019 12 mois
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations (3)		7
D'autres valeurs mobilières et créances actifs immobilisé (3)		16
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Défauts positifs de change		
Produits net s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V		23
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	103	49
Défauts négatifs de change		
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	103	49
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)		- 103
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II +III -IV +V -VI)	20 541	4 556
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	1 606	2 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	1 606	2 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	16 564	500
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	16 564	500
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-14 958
Participations des Salariés aux Fruits de l'Expansion (IX)		
Impôts sur les sociétés (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	346 703	362 127
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	341 120	356 071
EXCEDENT OU DEFICIT	5 583	6 056
Emplois des contributions volontaires		
Evaluation des contributions volontaires		

X. LA PRESSE EN PARLE ...

MATÉRIELS Neuf matériels de semis étaient en démonstration au Gaec des Deux Rives, mercredi 28 juillet. Ils ont été testés lors d'un passage sur une parcelle de couverts végétaux. Dans deux mois le Civam constatera les résultats.

Des semoirs directs et simplifiés en test sur une parcelle de couverts

Sept semoirs directs et deux semoirs simplifiés : il y avait beaucoup de matériels mercredi 28 juillet sur l'exploitation du Gaec des Deux Rives, à Saint-Amand-sur-Sevre. Le Gaec, qui mène une réflexion sur les couverts végétaux depuis quelques années, a ainsi accueilli le Civam et la FdCuma sur une partie de ses 210 hectares. Malgré des conditions difficiles, avec des sols de limons battants fragilisés par les abats d'eau du début d'année, chaque matériel a effectué un aller-retour sur une parcelle de couverts végétaux, avec un mélange complexe de sorgho, moha, radis fourrager, colza fourrager, tourne-sol, phacélie et sarrasin. Le 30 septembre, le Civam reviendra sur la parcelle pour constater la levée des couverts en fonction des différents matériaux utilisés.

Les semoirs de semis simplifié

1 Pottinger Terrasem C4 Fertilizer

Disponible de 3 à 9 m, repliable à partir de 4 m, l'outil fertiliser permet simultanément le semis et l'incorporation d'engrais (ou le semis de deux types de semences) grâce à ses deux têtes de distribution. Tout est réglé hydrauliquement grâce à un seul terminal, via des outils Isobus ou non. Une partie du rouleau va tasser la terre pour préparer le passage de la rampe de semis à l'arrière avec ses double disques, dont la pression de chaque élément est de 180 kg. La particularité de ce semoir c'est sa tête IDS, qui commande les trappes de chaque sortie et va faciliter les changements de largeurs de traitement et le mode de jalonnage (symétrique, asymétrique ou autre). Cela en fait un outil intéressant pour les ETA ou les Cuma notamment. Sur tous les modèles, la capacité standard de la trémie est de 4 000 litres et peut être étendue à 5 100 litres avec une rehausse.

2 Kubota SC 1401 CF

Le Kubota SC 1401 CF a la capacité, selon le constructeur, de faire du semis simplifié mais également de la transition ou du labour, une polyvalence qui fait sa force. Grâce à un point d'appui rotatif à l'avant, un essieu porteur en plein milieu, qui a un rôle de tassement, et un cultivateur pour travailler le sol, l'outil permet un travail à profondeur constante au niveau du sol. Le semoir dispose de tubes de descente derrière la deuxième rangée de disque, soit pour la fertilisation, soit pour le semis. La capacité de la double trémie est ajustable et trois têtes de distribution permettent à chaque doseur électrique d'en alimenter deux. Tout se pilote depuis la cabine grâce à des verrins mémoire et à une console. Attelé sur bras de relevage, disponible de 3 à 6 m (repliable à partir de 4 m), il y a très peu d'articulations, hormis au niveau des points de repliement, et quasiment pas de graisseur, ce qui facilite son entretien et limite les coûts.

Les semoirs directs à disque

3 Weaving GD 3000 M

Présenté en version 3M porté et avec une double trémie, la force de ce Weaving GD 3000 M est sa rangée de double disque avec une simple inclinaison, monté sur un pivot, ce qui lui permet d'être complètement libre de ses mouvements et de slalomer entre les obstacles pour reprendre sa route en ligne droite. C'est une machine qui limite au maximum la contrainte sur le sol et de ce fait l'usure et la compaction. Elle présente deux trémies indépendantes avec leur tête de répartition. Le deuxième avantage de ce semoir est la promesse de dégager 90 % de la végétation grâce à un grand disque cranté qui va trancher le sol avec une inclinaison de 25 % suivi du passage d'un plus petit disque qui va soulever la plante ainsi coupée

et y apposer la semence à la place. Ce soulèvement limite également la compaction. La terre est ensuite rapprochée par la roue.

Le semoir de 2,5 t présente un poids de 138 kg par élément, donc un verrin répartit la pression uniformément. Néanmoins, au vu des conditions sèches, la machine n'a pu effectuer un aller-retour car le faible poids des éléments ne lui a pas permis de rentrer dans le sol.

4 Sky easy drill

Ce semoir direct est présenté comme un outil polyvalent par son utilisateur, Quentin Debarre, agriculteur à Saint-Aubin-de-Baubigné, qui le possède depuis 2015. La rasette qui longe le disque dépose la graine dans son sillon, ce qui ne perturbe pas trop la vie du sol. La pression est réglable sur l'avant (dans les cas de sol labouré ou déchaumé) ou sur l'arrière, en conditions sèches, pour plomber. La distribution est mécanique et il y a une double trémie avec des descentes.

5 Sly Agrisem boss

La marque Sly, créée par un agriculteur du Lot-et-Garonne et rachetée en début d'année par Agrisem, promet le meilleur du semoir à disque et du semoir à dents, en se basant sur un questionnaire réalisé auprès d'agriculteurs pour recenser les forces et les faiblesses de chaque système. L'une des forces de ce semoir est ses disques à double angle (attaque et ancrage), qui lui permettent d'être autonéférant. Le corps est basé sur les matériels australiens, pays dans lequel la problématique est la duré des terrains. Le corps semeur de forme parallélogramme monté sur verrins a ainsi la capacité de s'adapter aux contraintes du terrain, à la différence d'un châssis fixe. La machine est modulable, des extensions peuvent être rajoutées à tout moment et il suffit de changer les boulons du corps pour en modifier

Les semoirs de semis simplifié

1 Pottinger Terrasem C4 Fertilizer



Semoir de semis simplifié à disque.

2 Kubota SC 1401 CF



Semoir simplifié.

Les semoirs de semis direct à disques

3 Weaving GD 3000 M



Semoir direct disque incliné.

4 Sky easy drill



Semoir direct à disques.

l'écartement. La machine de base est composée de deux trémies mais deux autres, de moindre capacité, peuvent être ajoutées.

Les disques sont présents sur deux rangées pour limiter les résidus et un simple clapet envoie la graine sur la rangée avant ou arrière. La roue présente sur les côtés limite les bouleversements du sol et referme facilement les sillons tout en facilitant l'évacuation de la paille car la semence est déposée autour du disque.

Les semoirs directs à dents

6 Aitchison Sim Tech T-Sem

Le semoir Aitchison est utilisé depuis dix ans par la Cuma de la Louve, à Chanteloup. Ses utilisateurs apprécient la distribution par mousse, qui permet de distribuer tout type de graine, petites comme grosses, et la force du T inversé. En effet, ses socs très fins (qui tiennent environ 200 ha) pénètrent facilement dans le sol et ne bouleversent que la ligne de semis, ce qui limite la concurrence sur le rang et accélère la minéralisation. Ils repoussent les débris végétaux dans l'inter-rang et créent de la terre fine par légère vibration des denis. De petits disques sont postés à l'avant de la machine pour couper la racine des prairies

afin de l'affaiblir. Principalement utilisé sur des prairies, la Cuma l'utilise sur 100 ha en moyenne pour un coût de 30 euros de l'hectare. La vitesse d'avancement recommandée est de 6,7 km, pour éviter que la dent ne parte en arrière et l'outil est tout mécanique et ne nécessite pas beaucoup de puissance: 80-110 chevaux suffisent.

7 Horsch sprinter 6ST

Semoir direct à dents Mathieu Clochard, agriculteur à Terves, est venu présenter un matériel qu'il utilise depuis environ un an. Acheté d'occasion et modifié en pointes fines, alors que le modèle de base avait des socs duett, il sème dorénavant à 25 cm. Malgré les deux inconvénients qu'il a repérés, c'est-à-dire une seule trémie et un châssis fixe qui entraîne parfois des difficultés à implanter correctement la graine, il constate des levées très correctes.

Les éléments semeurs sont montés sur un porte dent robuste à sécurité ressort. L'effort de déclenchement est supérieur à 200 kg. Un attelage sur les bras de relevage est installé au bout de la flèche d'attelage, une technique qui autorise l'utilisation de pneus basse pression sur le tracteur sans empêcher des manœuvres jusqu'à 90°.

8 Claydon hybrid

Le Claydon hybrid est équipé de dents en carbone de tungstène durable et de socs de 18 cm de large qui viennent placer les semences tous les 30 cm, ce qui facilite la germination, et donc l'implantation de systèmes racinaires. Il reste alors 12 cm de sol non travaillé, ce qui est parfait, selon le constructeur, pour un sol en transition. Le modèle présenté fait 4,80 m et possède une seule trémie mais des ajouts peuvent être réalisés (jusqu'à 4, de volumes différents). Le semoir est évolutif et on peut ajouter un ou deux disques à la place de dents fissuratrices pour mieux trancher les résidus.

9 Amazone AD 303

Ce modèle est en auto-construction, avec une base outil Ecodyn. Son intérêt, au-delà de l'aspect économique, est le côté modulable de l'outil. La machine permet de scalper devant avec une dent et de semer derrière, ce qui met à nu la plante vivace. Deux profondeurs de semis sont possibles (une devant, une derrière) et une dent permet de semer tous les 25 cm. « C'est un outil modulable mais cela demande beaucoup de temps de l'adapter », prévient son propriétaire.

CAROLE MISTRAL
carole.mistrail@agri79.fr

RÉGLEMENTATION Un nouveau règlement européen permet de reporter d'un an les échéances de mise en application de la norme Stage V pour les moteurs des véhicules non routiers.

Un délai de 12 mois pour les moteurs Stage V

Le nouveau règlement (UE) 2020/1040 paru le 17 juillet 2020 modifie les dates limites de mise en application de la norme Stage V de réduction des émissions polluantes pour les véhicules non routiers équipés d'un moteur d'une puissance inférieure à 56 kW ou supérieure à 130 kW. Les constructeurs auront ainsi jusqu'au 30 juin 2021 pour produire des engins dotés de moteurs de génération antérieure, et jusqu'au 31 décembre 2021 pour les commercialiser. Ce délai supplémentaire de 12 mois permettra d'écouler les stocks de moteurs déjà produits en 2018, dont la commercialisation a pu être impactée par



Le report des délais de la norme Stage V va simplifier la gestion des stocks de moteurs pour les constructeurs.

le recul des marchés lié à la crise de la Covid-19.

À noter que la catégorie des moteurs de 56 à 130 kW n'est

pas concernée par ce report d'un an et conserve les mêmes échéances en 2021.

RÉUSSIR MACHINISME

les semoirs de semis

5 Sly Agrisem boss



Semois direct à disques.

Les semoirs de semis direct à dents

6 Aitchison Sim Tech T-Sem



Semoir direct à dents.

7 Horsch sprinter 6ST



Semoir direct à dents.

8 Claydon hybrid



Semoir à dents.

9 Amazone AD 303



Semoir en autoconstruction à dents.

UNE PLATEFORME POUR RÉFLÉCHIR EN COMMUN

« Réduire le travail du sol et assurer une couverture maximale du sol sans recours aux pesticides », tel est l'objectif d'un groupe d'agriculteurs suivi par le Civam Haut Bocage, dont certains sont également adhérents à la cuma de l'Aventure à Montravers.

Par Teddy Vignaud

Une démonstration de semoirs, en partenariat entre la fdcuma et le Civam du Haut-Bocage, a réuni sept semoirs de semis direct et deux semoirs de Tcs (techniques culturales simplifiées), le 29 juillet au gaec des Deux rives à Saint-Amand-sur-Sèvre. Les semoirs sont venus par l'intermédiaire de concessionnaires et de constructeurs, ou de cuma et de particuliers déjà équipés.

La journée a commencé par la mise en place d'une plateforme d'essai le matin sur un chaume de tritacale. Chaque semoir devait semer 30 kg/ha d'un mélange complexe (voir tableau) sur une surface définie, avec pesée de la semence restante.

Le but de cet essai est de voir les différences de levées en fonction du semoir utilisé. Malgré des conditions difficiles, sur des sols de limons battants fragilisés par les fortes pluies du début d'année, tous les semoirs sauf un qui manquait de poids par élément-ont pu semer.

À après-midi, environ 70 personnes ont fait le déplacement pour une présentation technique des semoirs. Une démonstration dans une parcelle de blé moissonné 15 jours plus tôt a permis d'apprécier le travail de chacun. Le but était également de voir si des agriculteurs aux alentours étaient intéressés par ces techniques de semis direct ou simplifié. En effet, même en cuma, l'acquisition d'un tel outil nécessite d'avoir une certaine surface à planter pour bénéficier d'un tarif acceptable.

Un public attentif à la présentation technique de chaque semoir le 29 juillet



COMPOSITION DU MÉLANGE

ESPÈCES	QUANTITÉ KG/HA
Borghio	7
Môna	7
Côte fourrager	3
Tournesol	7
Fraxinelle	1
Sarrasin	5
TOTAL	30

UN SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Le 30 septembre, le Civam a convié les membres de son groupe 'culture économique en Tcs et semis direct' sur la plateforme pour une formation animée par Nicolas Courtois, technicien couverts végétaux travaillant pour AgriGenève. L'expert a pu apporter des clés d'observation du sol à la bêche sur la plateforme. Selon lui, il est possible d'implanter des cultures ou des couverts sans labour sur la parcelle concernée, au vu de la structure du sol, de la rotation pratiquée incluant une prairie d'au moins 5 ans, ainsi que des apports réguliers de matière organique sous forme de fumier. Concernant les couverts, Nicolas Courtois a insisté sur le fait qu'en plus du choix du semoir adapté, il était nécessaire de réfléchir le mélange d'espèces et la



densité de semis. Enfin, des facteurs peuvent expliquer que le couvert se soit peu développé : les conditions météo, mais aussi une rémanence des produits phytosanitaires utilisés sur la culture précédente et des adventices déjà présentes avant le semis.

RETOUR SUR LA PLATEFORME ET LA DÉMO DE DESTRUCTION MÉCANIQUE

Une dernière demi-journée s'est déroulée le 9 octobre, dont le but était de permettre à tous ceux qui le voulaient de revenir voir le développement de chaque modalité d'essai. À cette occasion, les participants ont assisté à une démonstration de destruction mécanique du couvert à l'aide d'un rouleau hacheur et d'un scalpeur de marque Treffler. ■

Démonstration du rouleau hacheur TSW et du scalpeur TGA 300 de chez Treffler le 9 octobre.

VIE PRATIQUE

AGRONOMIE Fin septembre, une douzaine d'agriculteurs se retrouvaient, à l'invitation du Civam du Haut Bocage, pour échanger autour de l'agriculture de conservation des sols. Nicolas Courtois, technicien suisse, avait fait le déplacement pour partager ses savoirs.

Choisir et planter des couverts végétaux dans un système sans labour

Depuis plusieurs années, le groupe « cultures économes » du Civam du Haut Bocage se retrouve pour échanger sur l'allongement et la diversification des rotations, la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires et, plus récemment, sur la réduction du travail du sol sans recours aux herbicides. C'est dans ce cadre que le 30 septembre dernier a eu lieu une formation sur les couverts végétaux. Étaient présents une douzaine d'agriculteurs, un technicien de la FdCuma 79 et l'intervenant Nicolas Courtois, de l'association AgriGenève. Ce dernier travaille depuis une dizaine d'années avec des céréaliers en semis direct ou techniques culturales simplifiées (TCS) dans la plaine de Genève.

Comprendre son sol

En préalable à la réduction du travail du sol, Nicolas Courtois préconise d'observer ses terres et de maîtriser les étapes du cycle du carbone. « Comprendre le fonctionnement de son sol est la chose la plus importante, même si ça fait moins rêver que la couleur du semoir ». En effet, afin



Nicolas Courtois a présenté à la douzaine de participants l'intérêt d'avoir un sol bien structuré et pourvu en matière organique avant de commencer la réduction du travail du sol.

d'effectuer une transition vers l'agriculture de conservation des sols, il est primordial de partir d'un sol bien structuré et pourvu en matière organique, d'autant plus lorsqu'on n'utilise pas de pesticides. Plus il y a d'argile dans le sol, plus il faudra ramener de la matière organique (MO). Il est possible d'augmenter le taux de MO par l'apport de fumier ou d'un couvert végétal (CV) riche en légumineuses, sachant qu'un apport de fumier restitue dix fois plus d'azote qu'un CV. Plus ce rapport MO/argile est faible (<12%), plus le sol est vulnérable et soumis à la compac-

tion (par un passage de batteuse ou une grosse averse par exemple). En revanche, un sol dans une ferme en polyculture élevage qui reçoit régulièrement du fumier – et avec des prairies temporaires multi-espèces en rotation – a tendance à être plus proche des 24 %, situation favorable à la réduction du travail du sol.

Réduire le travail du sol ne signifie donc pas forcément l'arrêter totalement. « Il vaut parfois mieux un léger travail du sol combiné à des apports de matière organique et un stockage du carbone », tempère le technicien suisse.

La formation s'est poursuivie sur le terrain avec l'observation de couverts végétaux et du sol grâce à la méthode VESS (test-bêche), complémentaire au profil cultural. Les stagiaires sont retournés sur la plateforme de démonstration où huit semoirs de semis direct ou simplifié avaient semé une interculture d'été fin juillet (lire Agri 79 du 7 août). Les résultats de levée n'étaient pas au rendez-vous, peut-être en raison des conditions météo, mais aussi d'une rémanence des produits phytosanitaires utilisés sur la culture précédente, et des adventices (comme le plantain) déjà bien présentes avant le semis.

Mélange des espèces et semis précoce

Pour Nicolas Courtois, l'étape première et essentielle est le choix des espèces qui seront mélangées au sein du couvert végétal. Ce choix est à moduler selon différents critères :

- Le type de couvert (interculture d'été, couvert relais) ainsi que le précédent et le suivant ;
- La capacité d'une espèce à produire de la biomasse rapidement afin de concurrencer les adventices ;

- La disponibilité en eau dans le sol.
- Il préconise de mélanger 10 ou 12 espèces dans un couvert car elles ne vont pas s'exprimer de la même manière au cours du développement du CV ou selon les années. Afin de diminuer le coût d'implantation, le spécialiste suisse préconise de diminuer la densité globale de semis du couvert (-15 %) plutôt que d'enlever une espèce. Concernant le semis justement, il recommande de semer le plus tôt possible après la moisson. Si des adventices estivales (chénopodes, amaranthes) sont présentes, il peut être judicieux de faire un faux semis après la moisson, puis de semer le couvert quinze jours plus tard, faisant ainsi un compromis entre le développement de la biomasse du couvert et la gestion des adventices sans herbicide. Nicolas Courtois rappelle d'ailleurs qu'il ne faut pas attendre « d'effet miracle » du couvert sur la gestion des adventices ou la structure du sol. Un couvert maintient un sol structuré, mais il aura peu d'effet à court terme pour l'amélioration de sa structure.

LUCILLE PITON

CIVAM DU HAUT BOCAGE

TRANSMISSION Vendredi 11 septembre, un groupe de futurs cédants et plusieurs porteurs de projet, dont cinq élèves du brevet de technicien agricole en maraîchage-arboriculture de la MFR de Saint-Loup, ont partagé leurs enjeux à Nueil-les-Aubiers.

Futurs cédants et porteurs de projet imaginent l'avenir d'une ferme

Les projets entre cédants et futurs agriculteurs ne se rencontrent pas forcément, et même de moins en moins au fur et à mesure que les profils de repreneurs se diversifient. « Nous avons trois défis, explique Émeline Belliot, animatrice au Civam du Haut Bocage. Celui de conserver des fermes durables, de susciter des vocations en polyculture-élevage, et d'intégrer les nouveaux profils, majoritairement des Nima (non issus du milieu agricole), souhaitant souvent démarquer avec des projets de micro-ferme, en maraîchage ou en petit élevage, par exemple. De nombreuses fermes durables de 30 à 80 ha vont être à reprendre. L'une de nos missions est de mettre les porteurs de projet en contact avec les agriculteurs concernés pour faciliter la transmission de savoirs, de pratiques... et de foncier ». Favoriser les contacts au niveau territorial et réfléchir à la restructuration des fermes, par une transmission totale ou partielle de celles-ci, fait partie de la solution, veut croire le Civam, en lien avec l'enquête réalisée par le réseau InPACT



Mise en situation au cœur d'une ferme à transmettre : « Cela ouvre le champ des possibles d'imaginer une diversité de projets sur une seule et même ferme », affirment les étudiants présents.

dans 20 fermes souhaitant transmettre prochainement, et le programme de recherche MCDR Terreau (biens à retrouver sur agr79.fr).

Un cycle pour se préparer à la transmission

Ce vendredi de septembre, le Civam a donc organisé une rencontre chez Jean-Laurent Ganne, éleveur de caprins (lait bio) et de bovins allaitants (une quinzaine de Limousines) à Nueil-les-Aubiers, engagé depuis 2018 dans la recherche d'un repreneur

pour sa ferme de 43 hectares. « En termes psychologique et de calendrier, ça se rapproche », annonce celui qui partira à la retraite en 2021. L'éleveur est ouvert à toutes les éventualités : « Nos fermes se sont modifiées au fil du temps, elles ont grandi, c'est normal qu'elles évoluent à nouveau », peut-être vers un découpage en petites parcelles avec des projets collectifs.

Avant de lancer les ateliers de l'après-midi, Émeline l'animateuse glisse : « Cette réunion est le fruit de six mois de travail

avec le même groupe de futurs cédants. Ils ont pu confronter leurs parcours et attentes, écouter le témoignage d'agriculteurs ayant transmis leur ferme », en un mot cheminer jusqu'à être prêts à envisager et accepter qu'on remodelle leurs choix d'organisation de travail et de vie. Tout est question de timing, complète Jean-Laurent : « J'ai eu des stagiaires, apprentis et membres de la famille, qui auraient pu reprendre, mais ce n'était pas le meilleur moment, pour eux comme pour moi. Mon souhait serait à présent de trouver des repreneurs envisageant une reprise de ma ferme sur un système durable ».

Tous les rêves sont permis

Sous les arbres de la ferme, après une visite approfondie des 40 ha de terrain, trois groupes vont imaginer ce que pourraient devenir le lieu dans les années à venir. Il y a là les cédants du groupe Civam, cinq élèves de MFR, un étudiant sortant du BPREA des Sicaudières, le neveu d'un couple d'éleveurs du groupe de cédants, et un jeune couple se destinant à une installation

en élevage de bovins lait. On entend fuser les propositions : « on pourrait cultiver des petits fruits, ajouter un atelier de transformation fromagère, créer un camping... ».

Aucune piste n'est laissée de côté, mais une liste rappelle les éléments concrets à étudier concernant la faisabilité des actions : quel budget sera nécessaire ? quels travaux ou formations engager ? pour quel statut opter, en embauchant, ou conservant les salariés présents ? quelles relations entretenir avec le cédant ? vivra-t-il sur place ou non ? S'ensuit la présentation des trois modèles imaginés et une simulation d'entretien avec Jean-Laurent Ganne. Une mise en situation utile pour les jeunes présents, comme en témoigne Katia Prieur, coordinatrice du brevet TA arboriculture de Saint-Loup sur Thouet : « Ce n'est pas facile de frapper à la porte d'un cédant, de savoir quoi lui demander, de ne pas le braquer ». S'entraîner de manière collective permet de dédramatiser et de se soutenir les uns les autres.

CHLOÉ POITAU
chloe.poitau@agr79.fr

CAPRINS Pour une mise à l'herbe à la mi-mars, Pascal Bigot effectue une transition alimentaire progressive.

Assurer la transition lors de la mise à l'herbe



REDAC

Lorsque l'herbe sera suffisamment riche en protéines, à la fin du mois, Pascal Bigot pourra réduire les concentrés en bâtiment.

Avec l'hiver humide de cette année, la mise à l'herbe est légèrement repoussée de quelques semaines, malgré une forte disponibilité en herbe. Pascal Bigot, éleveur caprin à Boismé, prévoit une mise à l'herbe de son troupeau d'ici mi-mars. Il respectera une transition alimentaire progressive. « Dix jours avant la mise à l'herbe et pendant la transition, je donne du chlorure de magnésium en libre-service dans des bacs pour limiter le risque de tétonie d'herbage. Pendant les huit premiers jours, le troupeau sort une à deux heures au pâturage avec une baisse continue de la quantité de fourrage distribuée au bâtiment ». C'est seulement après cette

transition de huit jours que Pascal réduit les concentrés distribués, en commençant par le correcteur azoté pour réduire le coût alimentaire. Fin mars, « dès les beaux jours, la qualité de l'herbe au pâturage est suffisamment riche en protéines pour réduire les concentrés au bâtiment ». Pascal garde toujours un œil sur la courbe d'urée : « C'est un bon indicateur de pilotage pour raisonner sa ration protéique au pâturage ». La mise à l'herbe doit se faire, dans l'idéal, sur des parcelles dites « saines », c'est-à-dire des prairies n'ayant jamais été pâturées par le troupeau auparavant, pour limiter le risque parasitaire.

MANON BOURASSEAU
CIVAM DU HAUT ROCAGE

C'est seulement après cette

courlay

Les agriculteurs s'invitent à la cantine scolaire



Les agriculteurs ont évoqué leur travail, présenté leur ferme et ont sensibilisé les enfants à l'agriculture durable et aux circuits alimentaires de proximité.

Une action de sensibilisation, d'abord en classe puis dans l'assiette, vient d'être organisée au restaurant scolaire de Courlay. Sous la supervision du Civam, plusieurs agriculteurs sont intervenus auprès des enfants.

Parmi les objectifs mis en valeur figuraient un changement vers des systèmes agricoles durables (systèmes herbagers autonomes et économiques, grandes cultures économies en pesticides, conservation des sols et préservation de la qualité de l'eau, valorisation de la biodiversité), le développement des circuits alimentaires de proximité (accompagnement des producteurs vers de nouveaux modes de commercialisation, sensibilisation des consommateurs et accompagnement de la restauration hors domicile) et l'installation de porteurs de projets.

Le Gaec « La Maison neuve » (Voulmentin, élevage de vaches laitières en bio et vente directe de produits laitiers), le Gaec Fenneteau (Courlay,

viande bovine parthenaise) et Laurent Hervaut (Moncoutant, fruits et légumes bio) étaient présents lors de cette intervention en classe et les agriculteurs se sont adressés aux enfants.

Découverte du métier et de l'agriculture raisonnée

Ils ont expliqué aux élèves en quoi consiste une agriculture raisonnée avant que chacun présente sa ferme et son travail. Par exemple, une vidéo sur la fabrication du fromage blanc pour les produits laitiers et un échantillonnage de légumes de saison pour les fruits et légumes ont été présentés aux enfants.

À la cantine de l'établissement scolaire, la totalité du repas a été préparée à partir de produits locaux. Les agents du restaurant scolaire et les agriculteurs ont animé le repas en habit de travail, ce qui n'a pas manqué de faire réagir les enfants non habitués à la présence de ces intrus.

la peyratte

Ferme ouverte : le partage de pratiques vertueuses



Anthony Paillier a partagé son expérience en agro-écologie avec des agriculteurs et des étudiants.

Mardi 15 décembre, Anthony Paillier accueillait pour la première fois sur sa ferme de La Ménardière, à La Peyratte, une journée ferme ouverte. Cette journée s'inscrit dans le cadre des journées « Terre à terre » des Civam de Nouvelle-Aquitaine (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.) L'éleveur peyrattais - qui élève 350 brebis et 20 vaches de race parthenaise - en reconversion bio depuis plusieurs années (NR du 13 décembre, sa ferme sera labellisée bio en mai 2021) et adhérent du Civam du Haut Bocage, a partagé son expérience sur le thème : fermes économies et autonomes. Avec des animateurs du Civam, trois ateliers étaient proposés sur la journée, illustrés par la pratique d'Anthony Paillier pour atteindre l'autonomie alimentaire de son cheptel : les semis sous couvert

végétal, la gestion des prairies, la rotation culturale. Le matin, une trentaine de participants étaient présents, tous sont porteurs de projets agricoles visant à abandonner les intrants chimiques dans leur pratique. Ils ont été rejoints l'après-midi par 17 élèves de la Maison familiale et rurale La Grange, de Bressuire. Pour Anthony Paillier, ces journées sont très importantes : « Cela permet de faire réfléchir tout le monde sur ses propres expériences, sans jugement. Plusieurs générations sont présentes, ça montre l'intérêt de la transmission des pratiques ». Outre les journées « Terre à terre », le Civam du Haut Bocage, œuvre depuis 20 ans pour accompagner sa centaine d'adhérents vers des pratiques agricoles plus durables et les aide, entre autres, à développer la vente de leurs produits en circuit court.

technique



Pour parler de son expérience, Anthony Paillier a ouvert sa ferme dans le cadre d'une journée « Terre à terre », organisée par le Civam du Haut-Bocage.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour les semis sous couvert, le mêtre et la prairie sont semés le même jour. En 2020, plusieurs parcelles ont été semées le 15 octobre. « En retardant le semis de la prairie, on sécurise son implantation, car la levée aujourd'hui n'est plus assurée avec un semis d'août-septembre », analyse François Marquis, du Civam du Haut-Bocage. Le mêtre est semé en ligne entre 3 et 5 cm de profondeur (63 kg/ha triticale, 8 kg/ha pôls fourrager, 2 kg/ha vesce). La prairie est ensuite semée à la volée à 1 cm de profondeur avec un semoir DP12 à soufflerie, puis roulée. « Le semis à la volée assure une meilleure répartition des graines qui vont mieux occuper l'espace. » Le semis des prairies se fait à 7 kg/ha de ray-grass anglais diploïde, 7 kg/ha de ray-grass anglais tétraploïde, 7 kg/ha de fétuque, 5 kg/ha de trefle violet-trefle blanc et 0,3 kg/ha de chicorée, qui augmente l'appétence de la prairie, notamment pour les agneaux.

Après avoir été très intensif, Anthony Paillier a choisi d'extensifier son élevage pour être plus autonome, jusqu'à engranger ses agneaux uniquement à l'herbe. Et pour valoriser ses efforts, il s'est converti en bio.

« J'ai misé sur l'herbe pour être autonome »

Quand je me suis installé en 2006, j'avais 42 hectares pour 550 brebis, explique Anthony Paillier, éleveur à La Peyratte, dans les Deux-Sèvres. J'achetais toutes les céréales, les concentrés et même du foin. En 2007-2008, les prix des céréales ont fortement augmenté. J'ai alors décidé d'extensifier mon système pour être plus autonome et de réduire le recours aux produits phytosanitaires. » En 2008, il reprend donc un site de 50 hectares à 9 kilomètres de l'exploitation. « Et, alors qu'ici les sols limono-sableux sont

très humides et ne conviennent qu'à l'herbe, ce site a des sols argilo-limoneux, plus sains, qui permettent de cultiver des céréales, de la luzerne, des prairies multiespèces... » Puis, il reprend encore quelques parcelles pour atteindre au final 117 ha. Après être monté à 720 brebis, il réduit aussi son cheptel ovin, crée un atelier bovins viande et se lance dans la vente directe. « Avoir deux productions aide pour la vente directe, estime-t-il. Et quand un atelier ne va pas bien, l'autre peut compenser. De plus, vaches et

brebis sont complémentaires pour le pâturage. » Et surtout, avec l'appui notamment du Civam du Haut-Bocage, il met l'accent sur la production d'herbe, les prairies multiespèces, le pâturage et la diversification des surfaces fourragères. Enfin, en 2019, il engage une conversion en bio, par conviction et pour valoriser le chemin parcouru.

TOUTES LES PRAIRIES SEMÉES SOUS COUVERT

L'exploitation compte aujourd'hui 117 ha, à 95 % en herbe, 350 brebis Ven-



CHIFFRES CLÉS

- 1 UTH
- 350 brebis
- 20 vaches allaitantes
- 117 hectares

déennes croisées Charollais et 20 vaches allaitantes. Les agnelages sont répartis sur janvier à mars pour les agnelles, puis de fin avril à début juin. « Cela permet d'étailler les ventes, un point crucial en circuit court », souligne l'éleveur. Les mises bas ont lieu en bergerie et les brebis sortent avec les agneaux dès trois semaines au printemps et cinq semaines l'hiver. Mise à part la période de mise bas, les brebis sont

« Avec la certification bio en mai 2021, je vais pouvoir augmenter mes prix »

La Peyratte





Quand les brebis laissent des refus, les vaches les mangent, ce qui évite de passer le broyeur. ©V. Bargain



Anthony fait cette année un essai de conservation des betteraves en terre. Les betteraves seront soulevées puis les brebis les mangeront directement au champ. ©V. Bargain

en pâturage tournant toute l'année, avec parfois un complément de foin de prairies multiespèces, foin de trèfle ou betterave. Les agneaux sont engrangés uniquement à l'herbe. Un point important pour atteindre l'autonomie fourragère a été le développement du semis des prairies sous couvert, qu'Anthony a d'abord testé en 2015 dans le cadre d'une mesure agro-environnementale système de polyculture-élevage. « Les résultats ont été concluants, notamment sur les parcelles de céréales pures où il y avait des chardons », indique-t-il.

UN ENGRAISSEMENT PLUS LONG

Aujourd'hui, 90 ha de prairies multiespèces sont semées à l'automne sous couvert de mœtis fourrager. « La prairie s'implante plus facilement, couvre rapidement le sol et limite le salissement. Puis le mœteil immature est fauché ou ensilé, ce qui permet de faire des stocks d'hiver riches



La prairie semée à la volée
le même jour que le mœteil va couvrir le sol et limiter les adventices. ©V. Bargain

en protéines. Et la prairie se développe ensuite. » De même, 6 ha de luzerne-trèfle ou trèfle blanc-trèfle violet sont semés sous couvert d'orge, avoine de printemps ou mœteil grain. Aux prairies temporaires, prairies naturelles (16 ha) et mœtis s'ajoutent des couverts végétaux cultivés en dérobée d'été, notamment du colza-moha qui permet d'allonger la période de pâturage et est destiné aux brebis en lactation. S'y ajoutent encore 3 ha d'orge ou d'avoine de printemps et 1,5 ha de bet-

terave, qui permettent de compléter les brebis en période de reproduction ou de lactation.

Anthony Paillier nourrit ainsi ses brebis, agneaux et bovins sans achat complémentaire. « Un atout est que les deux sites ont trois semaines d'écart au niveau de la végétation. Le site à 9 kilomètres est plus précoce. Ici, une argile en profondeur, qui rend les sols humides l'hiver, permet par contre d'avoir de l'herbe en été. » Les prairies de meilleure qualité sont réservées aux brebis en lactation et aux agneaux. Les agneaux pâturent les prairies multiespèces, avec un chargement de 10 agneaux/ha et une ration à l'engraissement de 1,55 kg MS/j, et les prairies de luzerne-trèfle ou trèfle violet-trèfle blanc. « Mais pas plus de deux semaines de suite », précise Anthony. En août, la ration est constituée de 0,45 kg MS d'herbe pâturée et 0,85 kg MS de foin de prairies multiespèces. « L'engraissement uniquement à l'herbe a été un peu difficile au début, admet l'éleveur. J'ai d'abord fini les agneaux avec un aliment fermier. Mais aujourd'hui j'y arrive. Les agneaux sont assez légers, à 17 kg carcasse, mais répondent aux attentes de mes clients. L'engraissement est par contre plus long. Je vend rarement des agneaux de moins de six mois. Je vais donc m'orienter vers la Charmoise dont les agneaux se finissent mieux à l'herbe. » L'exploitation étant en phase de conversion, Anthony Paillier n'a pas calculé son coût de production. « Mon objectif est de vendre 400 agneaux par an, précise-t-il. Avec la certification bio en mai 2021, je vais aussi pouvoir augmenter mes prix. Et je veux continuer à produire des animaux uniquement à l'herbe, ce qui donne une viande de meilleure qualité, plus riche en oméga-3. Si on veut continuer à vendre de la viande, il faut rassurer les consommateurs avec un produit de qualité et un élevage à l'herbe. »

Véronique Bargain

100 % DE CIRCUIT COURT

Toute la production est commercialisée en circuit court. Les deux tiers des agneaux sont vendus à un boucher. « Il cherchait des agneaux d'herbe, indique l'éleveur. Les miens, assez légers et classés R2, R3 ou U2, lui conviennent. Comme il détaille la viande devant ses clients, il apprécie de ne pas avoir trop de gras à enlever. » L'élevage fournit aussi 25 agneaux par mois à un Super U en mars-avril, en remplacement d'un autre éleveur. Et 10 % sont vendus en direct, à la ferme, sur un marché de producteurs et en livraison à domicile. À l'avenir, Anthony veut lancer un petit élevage de volailles, pour valoriser la bergerie et les chaînes d'alimentation installées à l'origine pour engranger les agneaux. « Cela permettra de diversifier mon offre en vente directe et de ramener de la main-d'œuvre, car l'engraissement des agneaux au champ et la vente directe prennent du temps. »